

Annexe de la délibération n°75/2023 du 11 octobre 2023
Date de mise en ligne le 13 octobre 2023



service public d'eau potable

Rapport d'activités

20
22

L'Edito du Président



Il y aura un avant, et un après 2022. L'épisode de sécheresse, inédit, tant en termes d'ampleur que de durée, a profondément marqué les esprits.

Eau du Morbihan est intervenu activement pour pallier le déficit généralisé de ressource : gestion anticipée des stocks, adaptation des capacités de production et de sécurisation, en concertation avec les autres Producteurs d'eau, ... Cette gestion fine des ressources n'a pourtant pas permis d'éviter des mesures exceptionnelles, telles des dérogations aux débits réservés sur l'Ellé et le Loc'h ou des travaux d'urgence, face à un risque de rupture dans certains secteurs sensibles du Morbihan.

A la sécheresse, se sont ajoutées plusieurs périodes de canicules, intensifiant la demande en eau, la sollicitation des infrastructures des services d'eau, et l'évapotranspiration. Il s'en est fallu de peu, mais la continuité du service a été assurée, grâce notamment à la mutualisation et à la solidarité entre les territoires.

Cette sécheresse 2022 est un coup de semonce : compte tenu de l'évolution climatique, la fréquence d'épisodes de ce type va augmenter, jusqu'à devenir la norme d'ici 2050.

Ainsi, Eau du Morbihan poursuit sa politique de diversification des ressources, d'optimisation des stocks dans ses retenues, et de sécurisation de l'alimentation en eau des territoires. Le Syndicat amplifie le renouvellement des réseaux et modernise ses outils de production pour en améliorer le rendement.

Ces améliorations de traitement visent également à adapter les unités de production aux nouvelles molécules, et en particulier les métabolites de pesticides, afin de garantir la qualité de l'eau produite et distribuée. De plus, tout arrêt d'unité de production ou abandon de ressource pour des questions de qualité auraient des conséquences également sur la quantité d'eau mise en distribution, engendrant des tensions face à une demande toujours croissante.

Le volet préventif pour améliorer la qualité de l'eau brute est donc également amplifié, avec de premiers conventionnements innovants en 2022 avec des structures de bassin versant, pour agir spécifiquement dans les périmètres de protection de captage, complémentaire des actions de préservation de la qualité réalisées à l'échelle du bassin.

Eau du Morbihan renforce également ses outils et opérations de sensibilisation, auprès des abonnés, par des communications pro-actives en période de crise, et par une sensibilisation de fond, via son site #laissepascouler ou en s'associant à la campagne portée par la Région Bretagne. Une campagne spécifique « chaque goutte compte » est déployée à Belle-Ile.

Les moyens importants mis en œuvre pour répondre à ces enjeux de qualité et de quantité ont nécessairement un effet sur le prix de l'eau : il conviendra aussi de sensibiliser l'abonné à cette évolution et à la nécessité de payer le juste prix.

Le Syndicat mobilise également les communes et EPCI pour intégrer cette question de l'eau dans les projets de développement et d'aménagement. Il est partenaire des initiatives départementales et régionales, visant notamment une meilleure connaissance des comportements et consommations de différentes catégories d'abonnés, et un accompagnement des entreprises vers plus de sobriété.

L'eau est l'affaire de tous. Elle est indispensable à la vie, façonne nos paysages, reflète la qualité de notre environnement. Nous devons être collectivement en capacité d'accueillir de nouvelles populations, ainsi que des activités économiques, dans le respect des équilibres entre les besoins et les ressources.

Ainsi, face à la raréfaction de la ressource, il est indispensable de « jouer collectif » : chacun peut agir, à son niveau. Il nous faut anticiper et préserver nos ressources, par un développement respectueux de l'environnement, des actions volontaires d'amélioration de la qualité de l'eau et des consommations réfléchies et économes.

Pour l'eau, ensemble, soyons ambitieux et inventifs !

Le Président,
Dominique RIGUIDEL



Sommaire

• La collectivité.....	P5
• Chiffres clés 2022	P9
• Zoom sur la sécheresse 2022	P10
• Compétence Production.....	P14
• Compétence Transport.....	P21
• Compétence Distribution.....	P24
• Qualité de l'eau.....	P27
• Exploitation du service	P28
• Partenariats et études.....	P32
• Indicateurs financiers	P33
• Moyens humains.....	P37
• Transparence et information.....	P38



Eau du Morbihan est un syndicat mixte fermé, dont la dernière modification statutaire a été actée par arrêté préfectoral du 18 janvier 2023, portant sur la mise à jour de ses membres.

Périmètre

Pour un périmètre couvrant 199 communes, Eau du Morbihan compte parmi ses membres :

- 9 communautés de communes
- 2 communautés d'agglomération pour partie
- 2 syndicats
- 10 communes

Cette composition résulte des prises de compétence Eau des EPCI à fiscalité propre, et des évolutions de périmètre de ses membres.

Compétences

Ainsi, Eau du Morbihan exerce les compétences Production et Transport d'eau potable à titre obligatoire sur 199 communes et la compétence à la carte Distribution pour 107 d'entre elles.

Les données du présent rapport relèvent de l'année 2022.

Les compétences à la carte Assainissement collectif et non collectif ont été introduites dans les statuts depuis le 1^{er} janvier 2020 afin de proposer le portage d'un service supplémentaire aux membres.

Ce nouveau service s'adresse en particulier aux Communautés de Communes qui doivent se doter de cette nouvelle compétence au plus tard en 2026 et ont donc le choix de l'exercer en propre ou de s'appuyer sur l'organisation, les moyens et l'expertise déjà développés par Eau du Morbihan.

La Communauté de Communes de Belle-Ile a décidé, par délibération du 20 septembre 2022, de transférer la compétence Assainissement collectif à Eau du Morbihan à compter du 1^{er} janvier 2023.

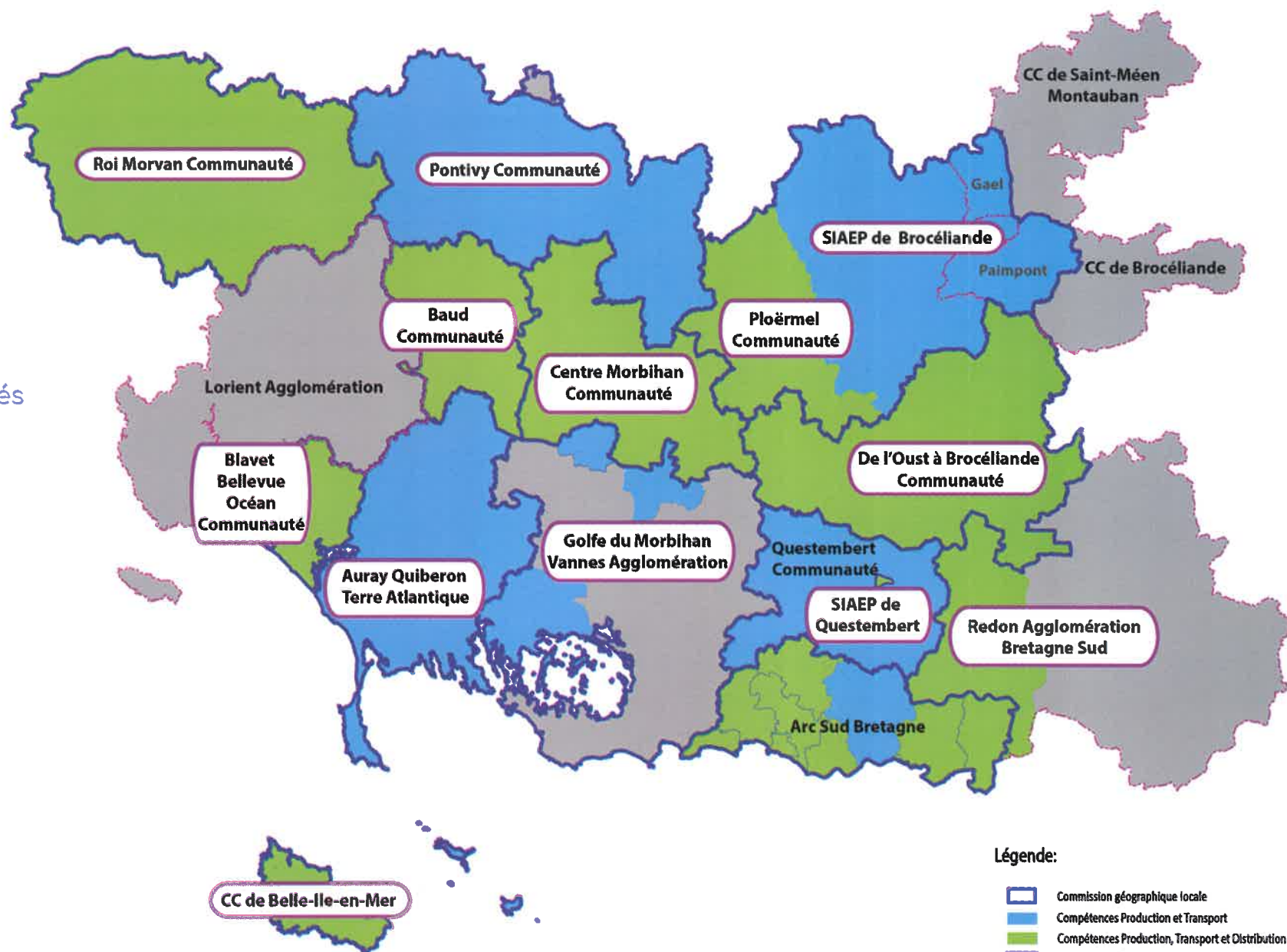




11 communautés
de communes et
d'agglomération

2 syndicats

10 communes

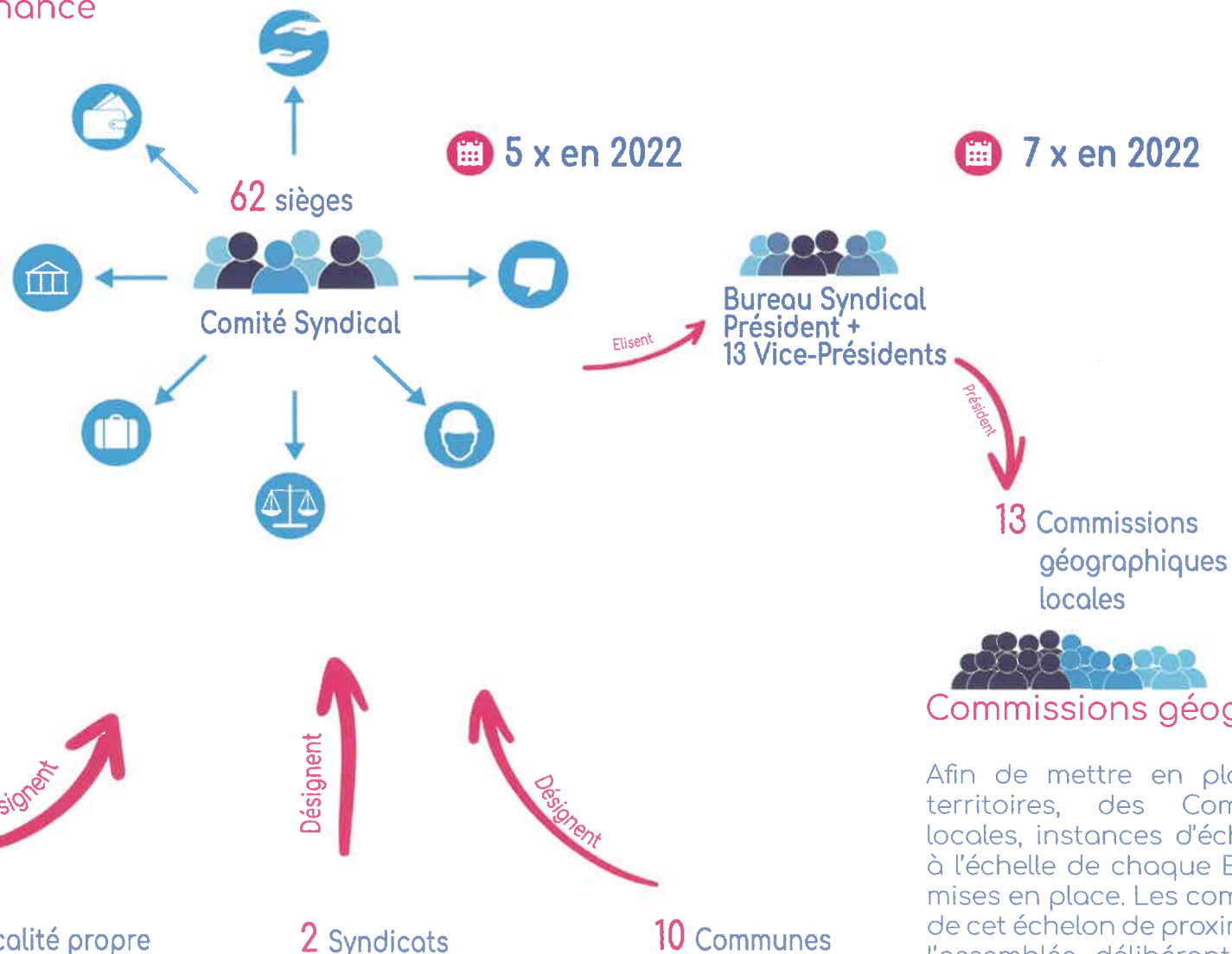


Légende:

- Commission géographique locale
- Compétences Production et Transport
- Compétences Production, Transport et Distribution
- Commune adhérente
- Collectivité membre
- Hors périmètre



Gouvernance



Commissions géographiques locales

Afin de mettre en place un dialogue avec les territoires, des Commissions géographiques locales, instances d'échanges et de concertation à l'échelle de chaque EPCI à fiscalité propre, sont mises en place. Les compositions, rôles et missions de cet échelon de proximité et les articulations avec l'assemblée délibérante sont définies dans une Charte de Gouvernance, approuvée par le Comité Syndical le 29 janvier 2021.

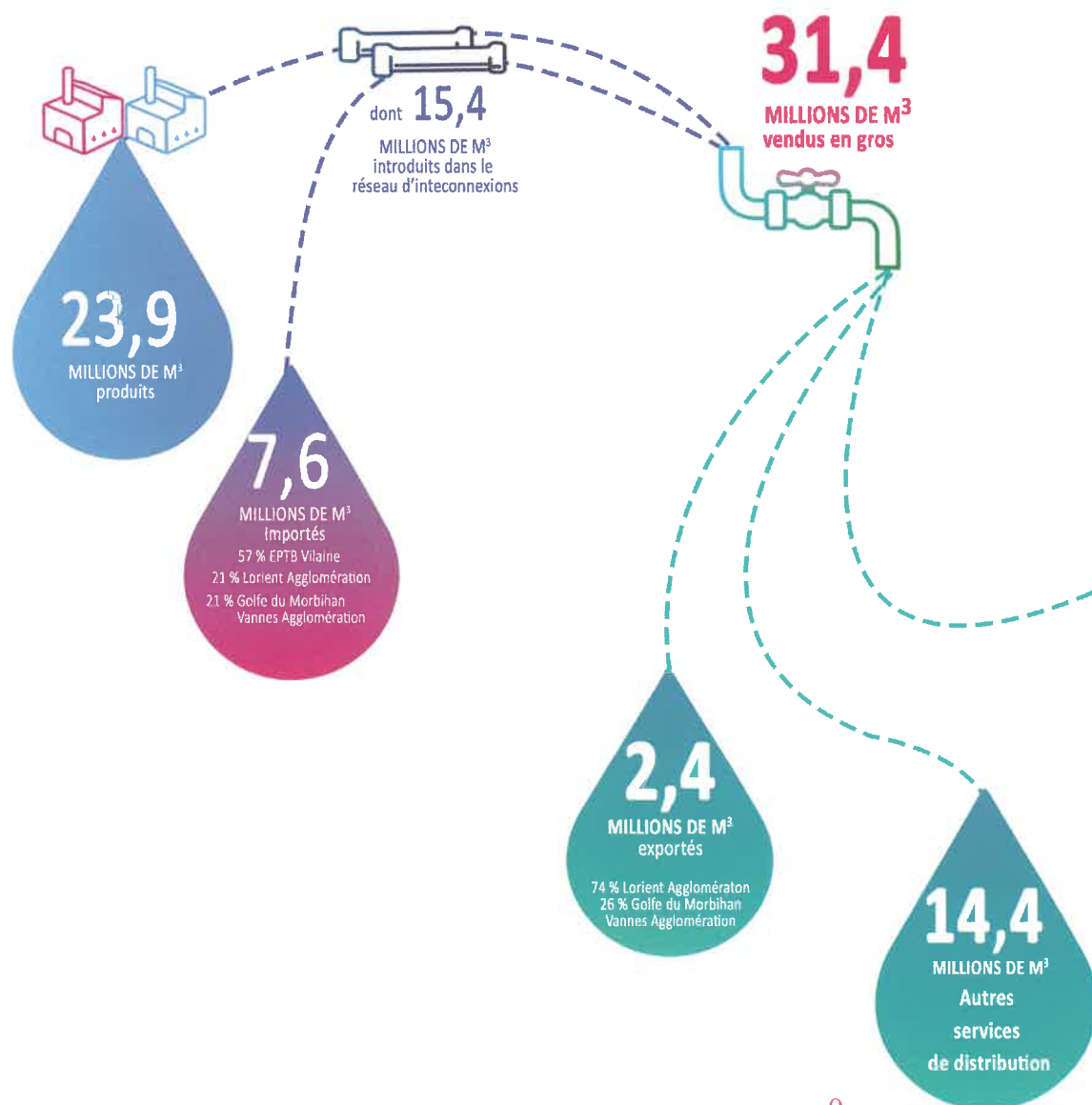
En 2022, 31 réunions locales ont été organisées sur les territoires afin d'échanger sur l'actualité de Eau du Morbihan, les projets locaux, les travaux, la situation de la ressource...

Bureau Syndical

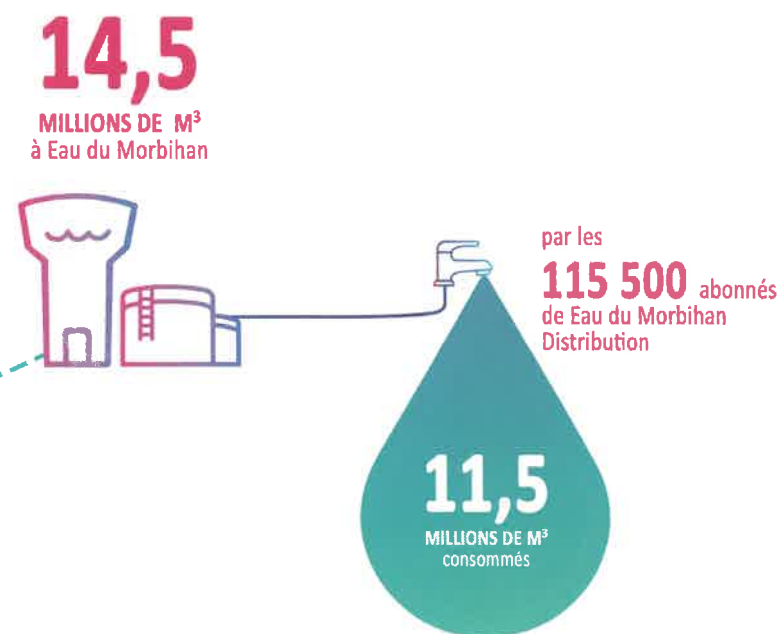




Production et Transport



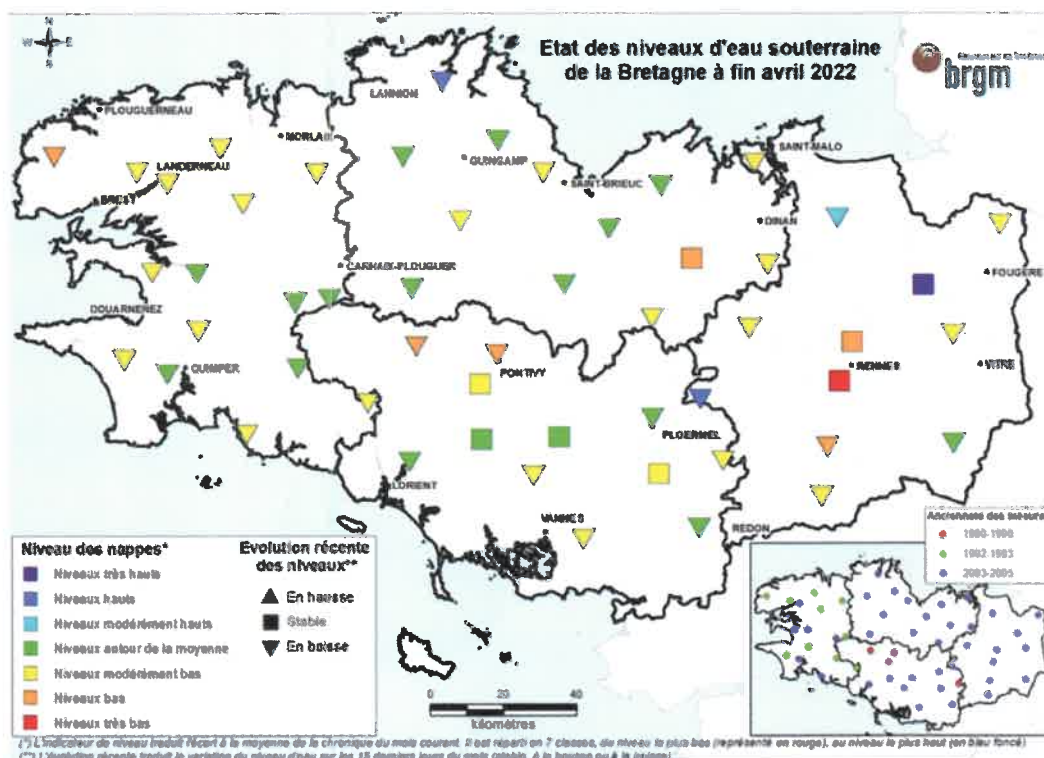
Distribution



Référence RPQS 2022- chiffres arrondis



Le Morbihan a connu un déficit de pluviométrie dès le mois de novembre 2021, avant de retrouver des précipitations normales seulement un an plus tard. Ce déficit de pluviométrie hivernale a contrarié le remplissage des nappes : la période optimale de recharge, de novembre à mars, a été particulièrement déficitaire. Ainsi, dès le mois d'avril, le bilan du BRGM mettait en évidence des niveaux de nappes moyens, voire bas, avec déjà une tendance à la baisse.



source : BRGM

Malgré quelques épisodes ponctuels, l'absence de pluies significative a engendré des débits des cours d'eau faibles dès le mois de mai, avec un « décrochage » notable mi-août.

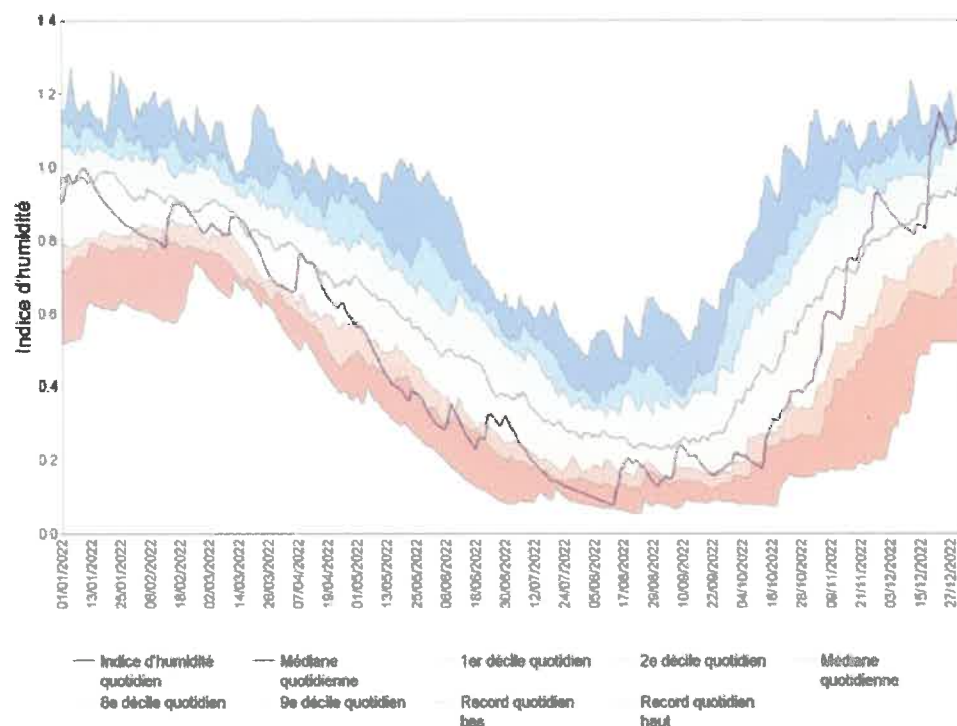
J4712010 - L'Élié au Faouët (Grand Pont)



Zoom sécheresse 2022



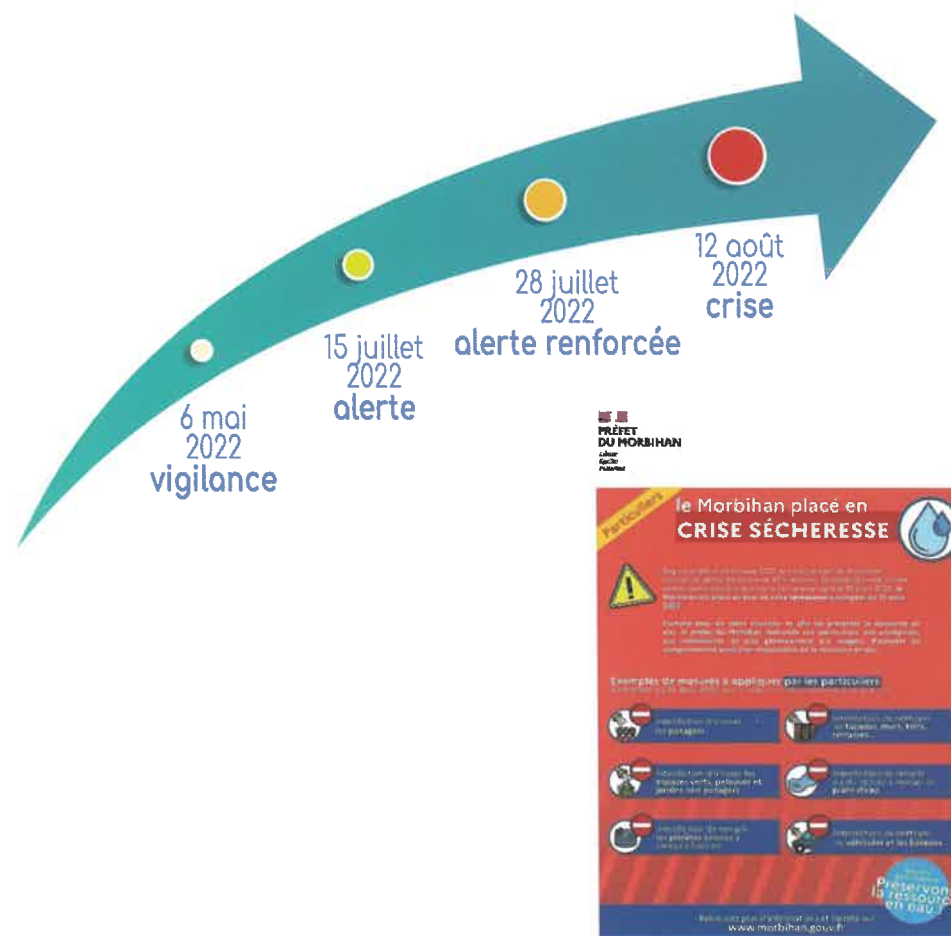
Allié à plusieurs épisodes de très fortes chaleurs, ce phénomène a également engendré une sécheresse des sols particulièrement sévère et une forte évapotranspiration, tandis que la demande en eau a connu, notamment mi-juillet, un pic jusqu'alors inégalé, mettant l'ensemble des infrastructures hydrauliques de production et de transport en tension pendant plusieurs jours.



Source : Météo France – Humidité des sols 2022

La mise en œuvre de restrictions : l'arrêté cadre sécheresse

En application de l'arrêté cadre sécheresse du 10 mars 2022, le Morbihan a été placé en Vigilance dès le 6 mai 2022. Pour l'eau potable, les seuils suivants ont ensuite été franchis à compter de juillet, renforçant les restrictions d'usages tels que prévus dans l'arrêté cadre.





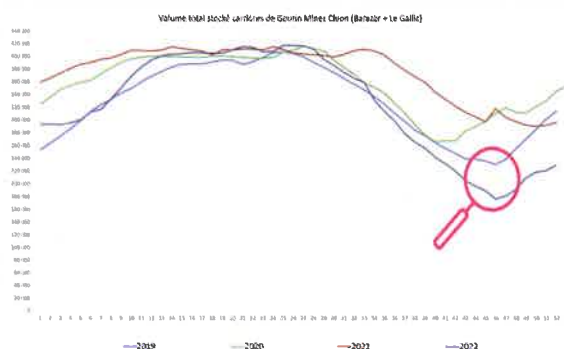
Une gestion fine des ressources, une mobilisation adaptée des infrastructures

De façon encore plus accentuée qu'à l'habitude, Eau du Morbihan a anticipé et géré préventivement le remplissage de ses stocks et ses retenues pour la production d'eau potable. Ces derniers étaient tous pleins, tant sur le continent que sur les îles, avant la saison estivale, période de forte consommation.

Cependant, compte tenu des conditions météorologiques, le déstockage de certaines retenues s'est initié prématurément, faisant craindre, selon les simulations réalisées, un risque réel de rupture d'alimentation en eau.

Ainsi, pour assurer la continuité du service, et tenir compte de la disponibilité des ressources, Eau du Morbihan a :

- sollicité et obtenu, auprès du Préfet, des dérogations aux débits réservés, qui ont permis :
 - de poursuivre le prélèvement dans l'Ellé pour l'unité de Production de Barrégant au Faouët, et ainsi limiter le déstockage des carrières de Gourin. Ces dernières ont été sollicitées dès mi-juillet pour suppléer la prise d'eau de Pont St Yves dans l'Ellé, alimentant l'unité de Production de Toultreincq à Gourin. Le volume résiduel dans ces carrières en novembre 2022 a été historiquement le plus bas enregistré. Cette dérogation a permis de préserver 75 000 m³ de stock, soit 30 jours de capacité de production d'eau.



- de limiter le déstockage de la retenue de Tréauray, à Brech-Pluneret sur le Loc'h, en diminuant le débit réglementairement restitué à l'aval, compte tenu de la faiblesse des débits entrants, ce qui a permis de préserver environ 350 000 m³ de stock.





- limité la production de l'unité de Production Ar C'Hastell à Sainte-Anne d'Auray (capacité 20 000 m³/j) à partir de la retenue de Tréauray à compter du 20/06, à 12 000 m³/j pour préserver le stock, et même à 2 000 m³/j fin août,
- mis en œuvre des travaux d'urgence, en utilisant une ancienne conduite existante, pour transférer de l'eau brute du Blavet vers la retenue de Tréauray, du 15 septembre au 24 octobre, pour un volume transféré de 303 500 m³, permettant de reconstituer un stock de secours,
- arrêté le prélèvement dans l'Oust à la Herbinaye le 25 août 2022, et produit à l'unité du Lac au Duc exclusivement à partir de l'eau du Lac au Duc à Ploërmel, compte tenu de la forte diminution du débit de l'Oust,
- stoppé la production de l'unité de Bellée à Saint-Congard compte tenu des débits de la Claie, le 5 septembre 2022 pour 6 semaines (travaux),
- mobilisé fortement le réseau d'interconnexions départemental pour partager la ressource disponible et faire face aux besoins, variables selon les périodes et les territoires, parfois jusqu'à la limite hydraulique de certains tronçons,
- sollicité de façon accrue les achats d'eau auprès des collectivités non-membres (Lorient agglomération, Eaux et Vilaine, GMVA pour partie), pour pallier notamment, le déficit de production de l'unité d'Ar C'Hastell, et la moindre production des stations d'eau souterraine, compte tenu de la faible disponibilité des nappes.

La consommation

Au vu des chiffres 2022, il apparaît que :

- sur le périmètre de Distribution de Eau du Morbihan, et malgré une augmentation du nombre d'abonnés de 113 500 à 115 500, le volume consommé est resté stable, à 11,5 Mm³, sur l'année.
- le volume vendu en gros en 2022, sur le périmètre de Eau du Morbihan et à l'extérieur, par convention, est également resté stable (+1 %) sur l'année.
- cette situation annuelle est contrastée selon les saisons et les territoires. Il reste difficile d'appréhender l'effet des restrictions.

La Communication de crise

Eau du Morbihan a régulièrement publié des points de situation sur son site Internet. A chaque franchissement de seuil de l'arrêté cadre sécheresse, une information spécifique a été publiée. Des messages ont été diffusés par les exploitants à l'ensemble des abonnés qui ont accepté ce type de communication, soit environ 63 800 SMS, et 214 900 mails.

Eau du Morbihan a également relayé auprès de ses membres et des communes du périmètre, les différents arrêtés préfectoraux de passage en alerte, alerte renforcée et crise, ainsi que des conseils et écogestes à diffuser auprès de la population. Des contacts réguliers ont également été établis avec les principaux gros consommateurs du service de Distribution.

Crise sécheresse !

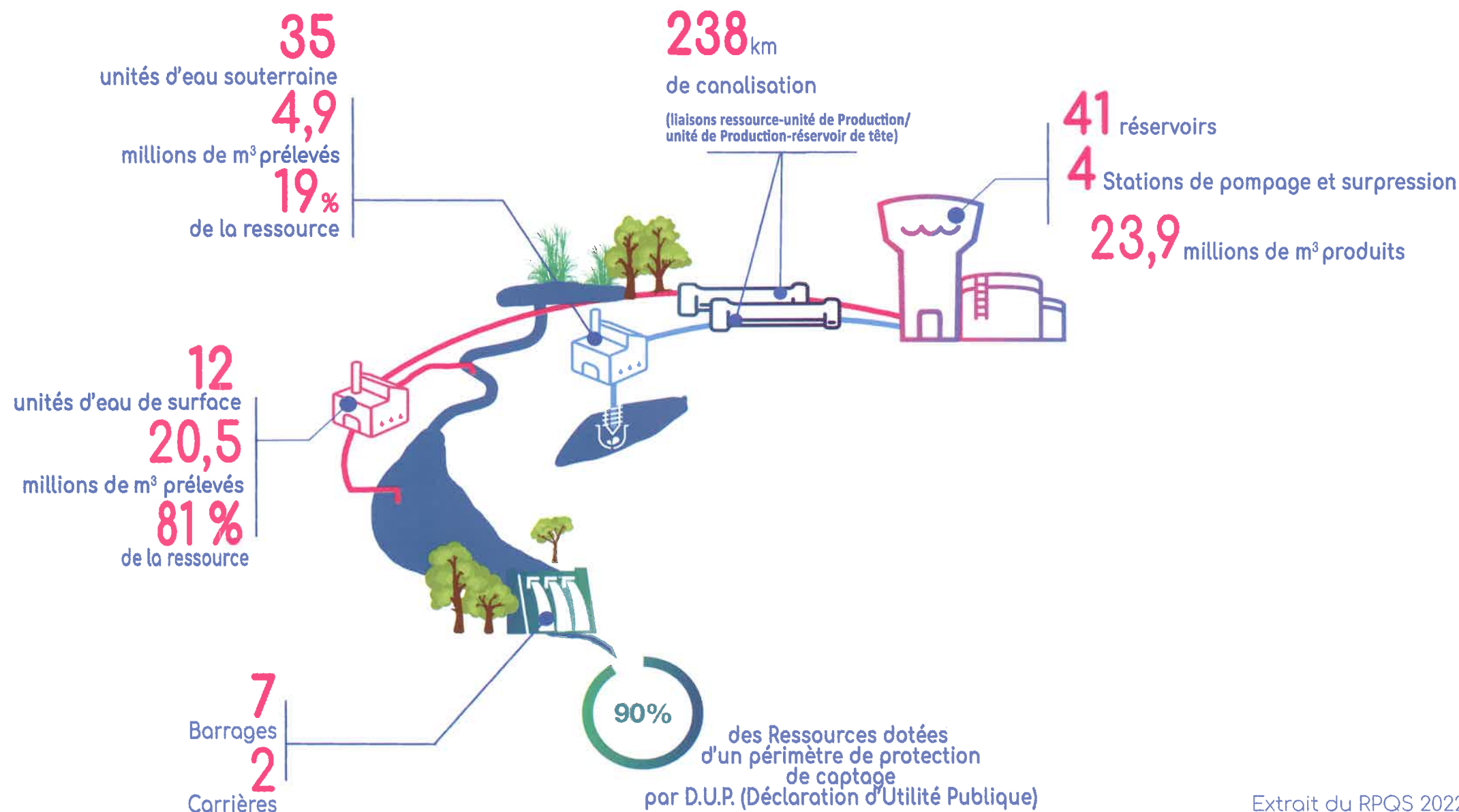
Le Morbihan connaît un déficit de pluviométrie depuis novembre 2021, plaçant les ressources en eau en situation très préoccupante. Malgré les restrictions d'usages déjà prononcées, les efforts d'économies d'eau n'ont pas suffi à inverser la tendance : le Préfet a prononcé un état de **CRISE SÉCHERESSE** par arrêté, qui interdit tout usage non prioritaire à partir du réseau d'eau potable. Sont ainsi strictement interdits :

- L'arrosage des potagers, des espaces verts, pelouses, jardins non potagers
- Le remplissage des piscines
- Le lavage des voitures et bateaux
- Le nettoyage des façades, murs, toits, terrasses...

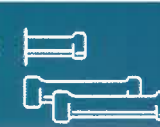
Les entreprises et exploitations agricoles doivent également réduire leur consommation de 25 % à partir du réseau public. Les usages publics (poussoirs de plage, arrosage des espaces verts...) sont également interdits. Ces restrictions d'usages visent également les prélèvements dans le milieu naturel.

Pour protéger nos ressources, et éviter toute rupture d'alimentation en eau potable, il est impératif de respecter ces interdictions. D'autres leviers peuvent être mobilisés : Eau du Morbihan vous invite à adopter les bons gestes pour économiser l'eau. Vous pouvez retrouver conseils et astuces sur le site [#laissepascouler](#).





Extrait du RPQS 2022



Ressource, protection et prélèvement

1 Qualité de l'eau = les actions sur les bassins versants

En 2022, Eau du Morbihan a soutenu les structures menant des opérations de bassin versant visant la préservation et la reconquête de la qualité de l'eau à hauteur de 103 255 € HT. Les actions ont été ciblées sur les périmètres de protection et sur les aires d'alimentation des captages prioritaires du SDAGE Loire-Bretagne. Des partenariats spécifiques visant les activités agricoles dans les périmètres de protection ont été développés avec Blavet Terres et Eaux et le syndicat mixte du Grand Bassin de l'Oust.

2 Opérations de restauration du milieu naturel = tourbière de Lambrun à Paimpont

Contexte : fermeture progressive d'une tourbière située en zone classée Natura 2000, en forêt de Paimpont située dans le périmètre de protection du captage de Lambrun, pénalisant fortement le bon fonctionnement de cette zone humide d'exception.

Objectifs : réouvrir la tourbière et restaurer le fonctionnement et l'intérêt pour la faune et la flore inféodée aux milieux humides de cette zone à fort intérêt écologique.

Travaux : déboisement et amélioration de l'infiltration des écoulements naturels (septembre 2022).

Montant : 8 860 € subventionnés à 80% dans le cadre d'un contrat Natura 2000 (FEADER).



Déboisement par des engins légers adaptés aux interventions en milieux humides



Après travaux : tourbière réouverte



3 Etudes et travaux sur les barrages

Contexte : finalisation des travaux de sécurisation du barrage du Lac au Duc à Ploërmel et Taupont fin avril 2022, avec la réouverture de la route départementale RD8 à la circulation routière.

Travaux :

- réalisation d'un nouvel évacuateur de crue, ainsi qu'un confortement du parement aval du barrage, afin de garantir sa stabilité et donc la sécurité des biens, des activités et des personnes en aval.
- pose d'une vanne clapet de 50 cm de haut en amont de l'évacuateur existant pour optimiser la gestion du niveau de la retenue hors période de crue, dans l'objectif de stocker 1 million de m³ d'eau supplémentaire en début d'été, ce qui a été utile en 2022.



Clapet du barrage

Evacuateur de crue du barrage

4 Diagnostics et réhabilitations de forages et de captages

Contexte : réalisation d'un diagnostic du forage des Moulins à Rieu. Une inspection vidéo a montré un colmatage important, confirme par des essais de pompage.

Travaux : opération de régénération du forage programmée en 2023



Forage des Moulins à Rieu



Barrage du Lac au Duc à Ploërmel





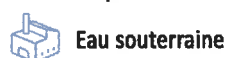
Infrastructures de Production Unités de traitement, canalisations et réservoirs

La mixité des ressources souterraines et superficielles et leur répartition territoriale marquent :

- une priorité donnée aux ressources souterraines de proximité,
- une volonté de diversifier les ressources dans un but de sécurisation de gestion mutualisée et de limitation de la pression de prélèvement.

Légende:

Unités de production



Eau souterraine



Eau de surface

Production annuelle en 2022



≤ 250 000 m³



≤ 650 000 m³



≤ 1 600 000 m³



≤ 2 500 000 m³



> 2 500 000 m³



SAUR



SUEZ



VEOLIA

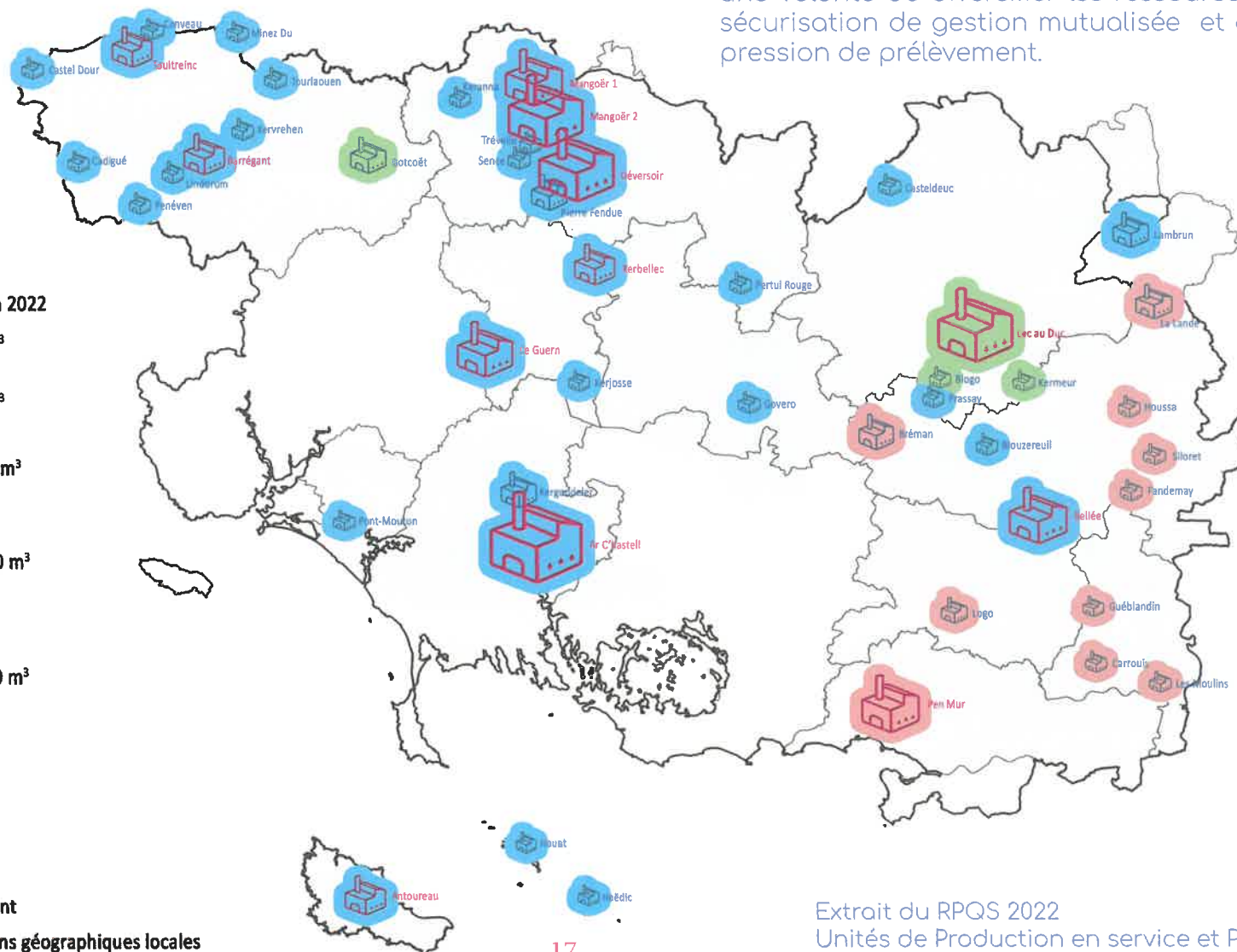


Département



Commissions géographiques locales

Périmètre Eau du Morbihan



Extrait du RPQS 2022

Unités de Production en service et Production annuelle



1 Unité de Production de Minez Du à Langonnet

Objectif : sécuriser la production d'eau potable pour les habitants du territoire et limiter la pression sur les ressources.

Opération : construction d'une nouvelle unité de traitement d'eau potable de 30 m³/h et traitement des eaux de lavages, optimisation de la gestion des ressources et sécurisation, réhabilitation de la cuve de stockage 300 m³.

Travaux : 2022-2024 : démarrage des travaux en septembre 2022.

Montant : 1,4 M€ HT.



Nouvelle unité de production de Minez Du



Montant des subventions attribuées par l'agence de l'eau Loire-Bretagne :



	Subvention	Montant engagé par Eau du Morbihan
Modernisation de la station de production d'eau potable de Minez Du à Langonnet	260 000 € HT 50 % de 520 000 € HT	1,4 M€ HT



2 Unité de Production de Bellée à Saint-Congard

Objectif : maintenance et amélioration des performances de traitement de l'étape de filtration.

Opération : changement du média filtrant par de la Filtralite afin d'améliorer le rendement hydraulique et la qualité d'eau filtrée suite aux travaux de reprise ponctuelle des revêtements d'étanchéité du génie civil.

Travaux : septembre 2022.

Montant : 71 000 € HT.

3 Unité de Production de Bellée à Saint-Congard

Objectif : entretien du patrimoine production.

Opération : reprise de l'étanchéité et mise aux normes sécurité des toits terrasse des bâtiments de la filière.

Travaux : janvier 2023.

Montant : 109 000 € HT.



Toiture de Bellée



4 Unité de Production de Toultreincq à Gourin

Objectifs : sécuriser la production d'eau potable pour les habitants du territoire, limiter la pression sur les ressources et répondre aux évolutions réglementaires en matière de qualité d'eau potable destinée à la consommation humaine.

Opération : construction d'une nouvelle unité de traitement d'une capacité de production de 300 m³/h, implantée sur la parcelle de l'unité de production existante et réhabilitation des ouvrages existants maintenus en exploitation et la démolition des ouvrages abandonnés. Mise en service et raccordement de 2 nouveaux forages profonds et suppression de 4 puits et optimisation de la gestion des ressources.

Dossiers réglementaires :

Permis de construire accordé le 14/05/2021.

autorisation inter-préfectorale de prélèvement et rejet de l'unité de production le 12/10/2022.

Déclaration d'utilité publique et périmètres de protection : enquête publique du 11 au 29 septembre 2023.

Travaux : 2023-2025 : démarrage des travaux en juin 2023.

Montant : 6,6 M€ HT.



Vue future de l'unité de production Toultreincq à Gourin



5 Maîtrise d'oeuvre - traitement des métabolites de pesticides

Contexte :

L'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) publie régulièrement des avis sur la pertinence de certains métabolites de pesticides engendrant leur intégration au contrôle sanitaire réalisé par l'Agence Régionale de Santé. (cf. Qualité de l'eau, page 27).

Eau du Morbihan poursuit sa stratégie d'amélioration du traitement de l'ESA-Métolachlore sur les unités d'eau superficielle, et d'adaptation des filières de traitement sur les unités d'eau souterraine.

Objectifs : poursuivre les actions préventives et curatives, maintenir la diversification des ressources, entretenir et moderniser le patrimoine, pour assurer la sécurisation, la qualité et la continuité du service public d'eau potable.

Missions : dimensionner l'étape de traitement dans le but de respecter la conformité de l'eau traitée vis-à-vis des pesticides et métabolites associés, et particulièrement l'ESA-Métolachlore, et établir les dossiers réglementaires.

Unités de production :

- Pierre Fendue, 50 m³/h, commune de Le Sourn,
- Siloret, 50 m³/h, commune de Carentoir,
- La Houssa, 30 m³/h, commune de Monteneuf,
- Kervréhen, 25 m³/h, commune de Priziac,
- Trévelin, 25 m³/h, commune de Cléguérec.

Montant : 149 475 € HT.

Travaux : 2024-2025.



Unité de production de Trévelin



Unité de production de Pierre Fendue

-

三三三



三

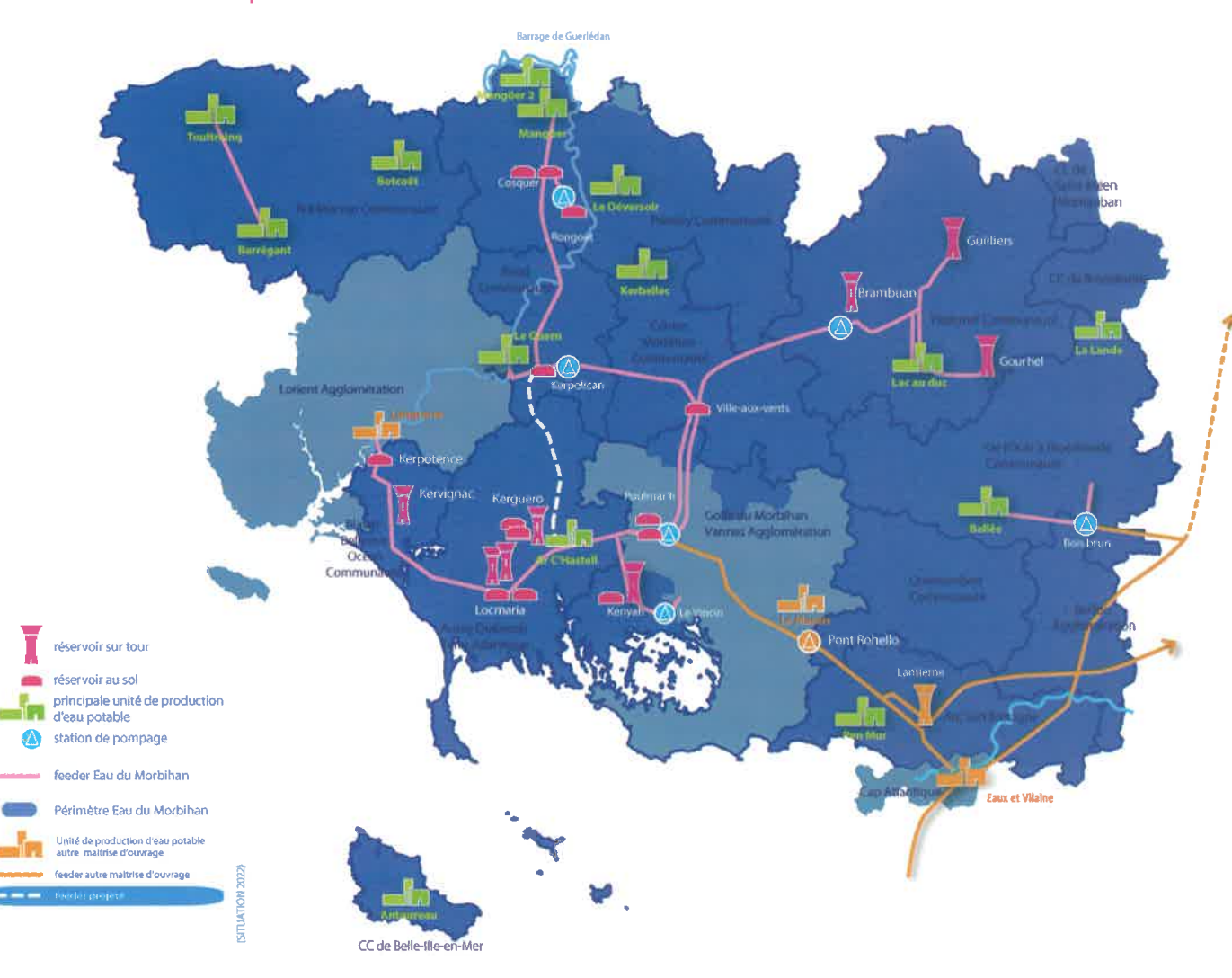


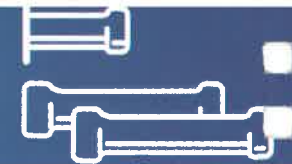
二二



Abstract

Schéma départemental d'interconnexions et de sécurisation



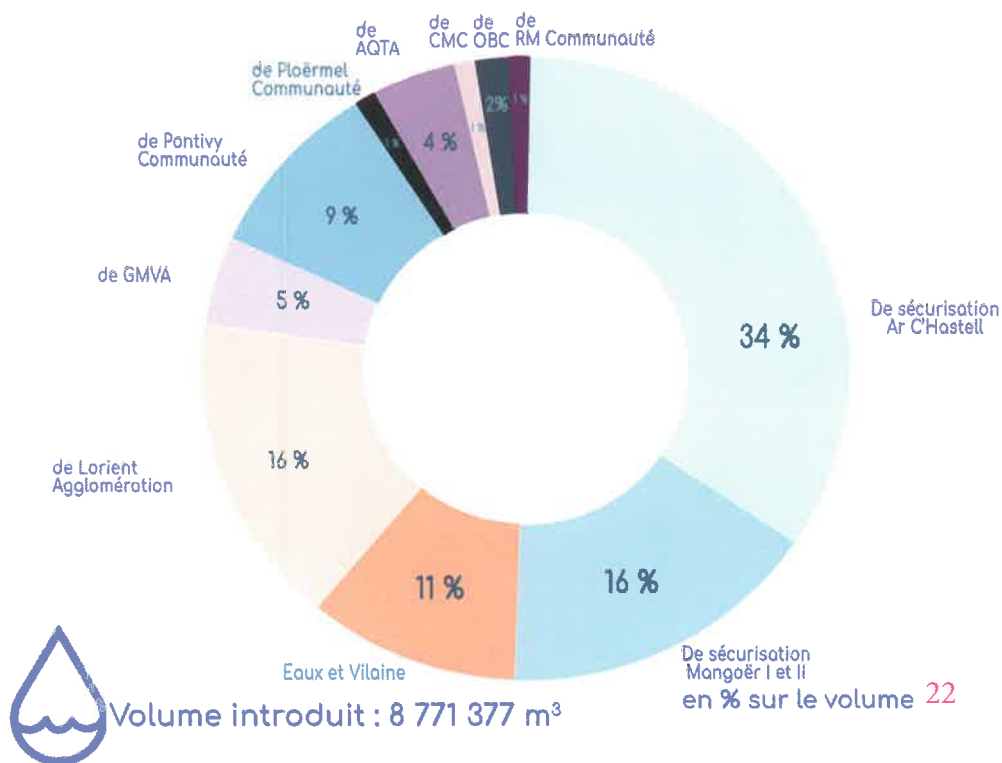


Mobilisation du réseau d'interconnexions

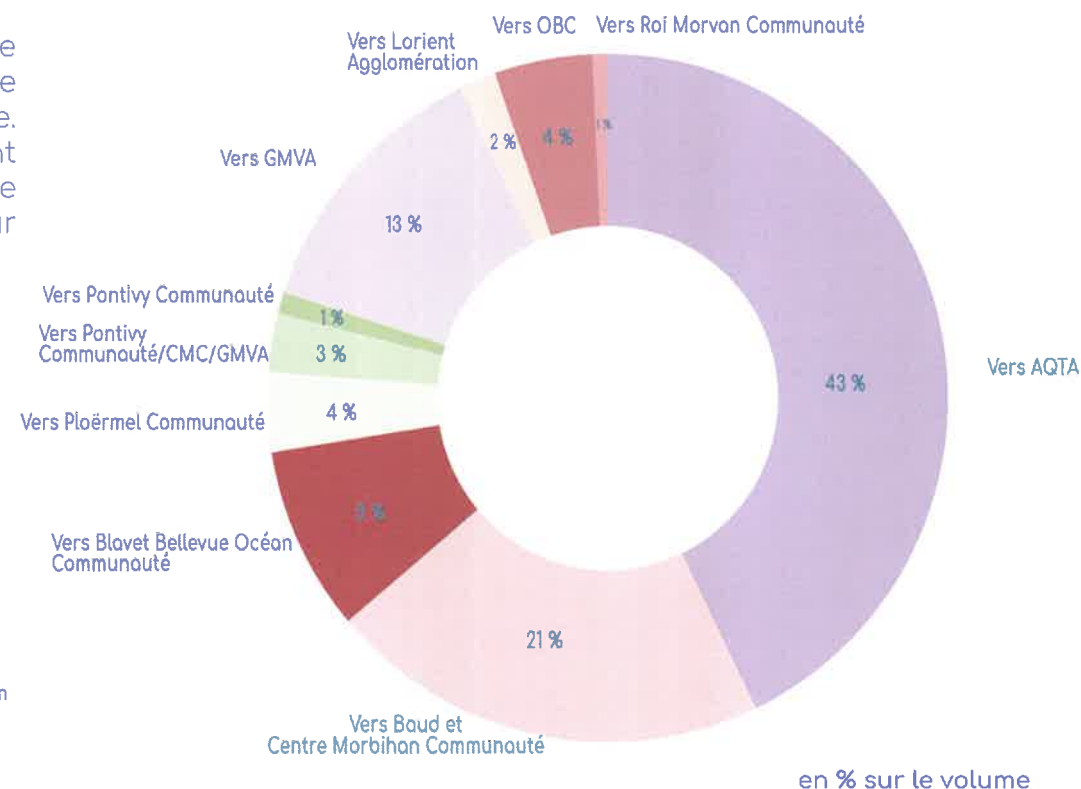
En fonction des disponibilités des ressources et des besoins des territoires, les services techniques de Eau du Morbihan établissent des consignes de gestion et de configuration des unités de production et du réseau d'interconnexions.

Le réseau a été très fortement mobilisé en 2022, parfois en limite hydraulique sur certains tronçons, pour faire face à une moindre disponibilité des eaux souterraines compte tenu de la sécheresse. Certaines unités de production d'eau superficielle ont également moins produit (Ar C'hastell à Sainte-Anne d'Auray), faute de ressource suffisante. Il a donc été nécessaire de se reporter sur des unités dont la ressource était moins impactée.

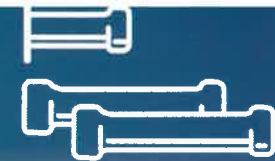
Origines des importations ou volumes introduits dans le réseau d'interconnexions en 2022



Secteurs d'exportations ou volumes desservis par le réseau d'interconnexions en 2022



Volume desservi : 8 456 849 m³



1 Réalisation de travaux d'urgence

Contexte : risque de rupture d'alimentation en eau potable du secteur d'Auray Quiberon Terre Atlantique en septembre 2022, desservi par l'unité de production d'Ar C'Hastell à Sainte Anne d'Auray, à partir de l'eau de la retenue de Tréauray, présentant un niveau anormalement bas.

Objectifs : en complément des mesures de limitation de production et de dérogation au débit réservé, reconstitution du stock pour éviter toute rupture et garantir l'alimentation en eau en arrière-saison, et permettre le fonctionnement de l'unité d'Ar C'Hastell, par transfert d'eau à partir du Blavet.

Dispositifs et travaux :

- réutilisation d'une conduite en fonte de 300 mm entre le Blavet et la retenue de Tréauray, posée en urgence par le syndicat mixte Auray Belz Quiberon suite à la sécheresse de 1976 pour faire des transferts d'eau, opérationnelle jusqu'en 2010 (pompage de Trémorin démantelé en 2010).
- mobilisation des pompes d'eau brute de l'unité de production du Guern à Baud, autorisée à prélever dans le Blavet et modifications pour by-passer le traitement.
- pose de canalisations en fonte de diamètre 250 mm sur 600 m pour relier l'unité de production à l'ancienne canalisation existante.
- compensation des volumes non produits à l'unité du Guern par les unités de production du Blavet amont (Déversoir à Pontivy, Mangoër 2 à Cléguérec) pour 5 500 m³/j.

Résultats :

- transfert journalier de 7 700 m³ d'eau brute du 15 septembre au 24 octobre (303 500 m³ de stock reconstitué).

Montant : 300 000 € HT.



2 Evolution du réseau d'interconnexions = feeder Baud-Brech

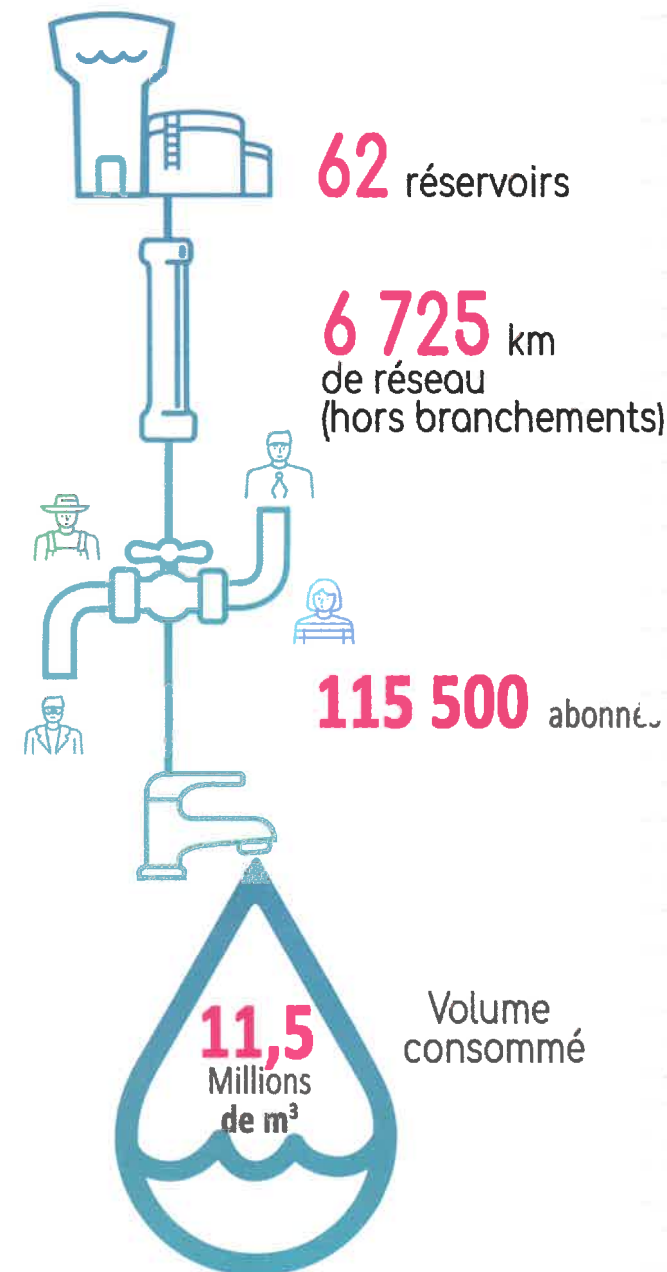
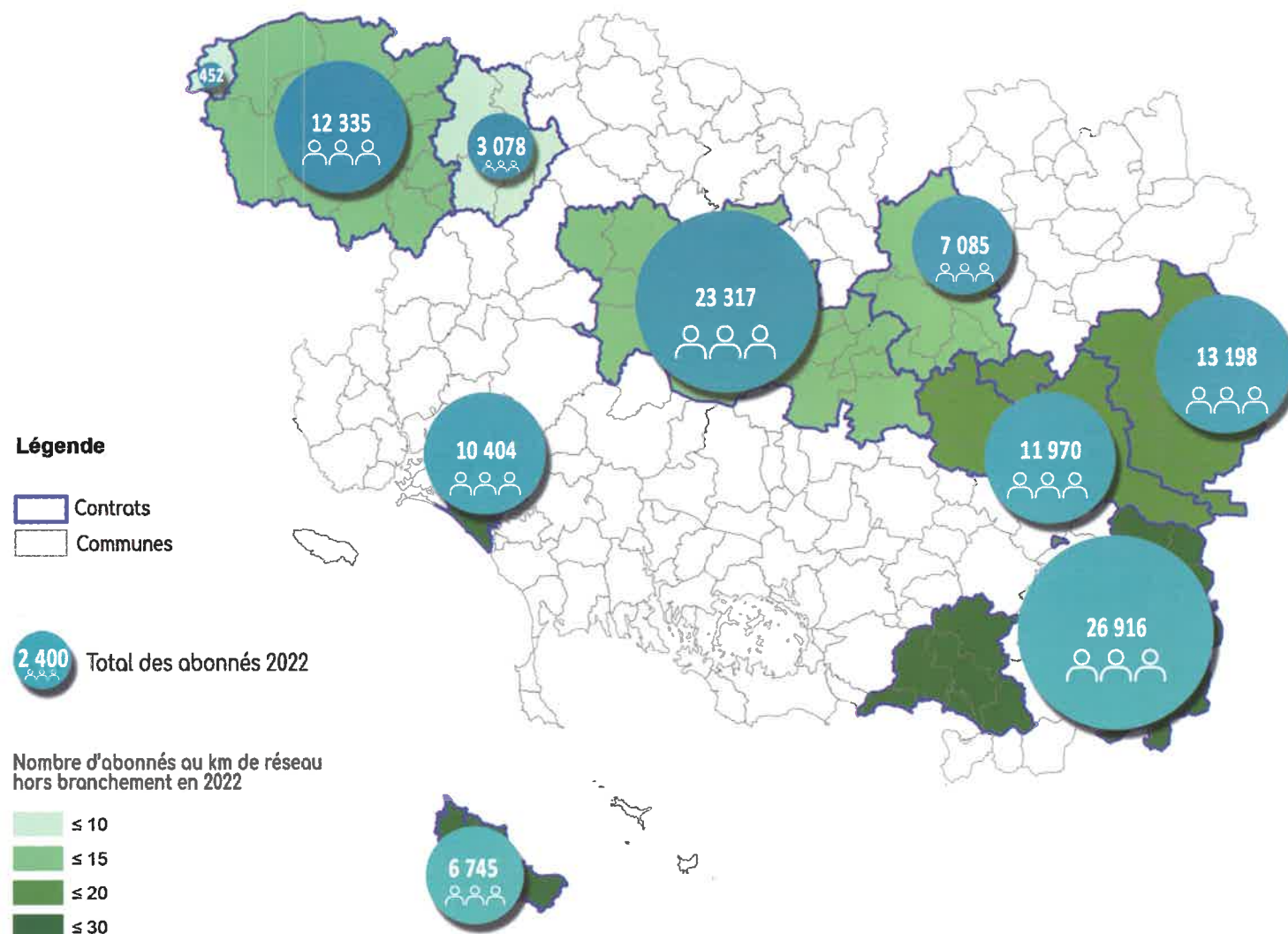
Contexte : des risques de sécheresse accrue, certains feeders très sollicités en limite hydraulique.

Objectifs : optimiser le réseau d'interconnexions pour en faciliter le fonctionnement, améliorer encore la répartition des ressources disponibles et les capacités de transfert d'eau traitée, notamment vers AQTA, et soulager certains secteurs en tension (centre du Morbihan).

Projet : canalisation en fonte de diamètre 500 mm sur environ 30 km entre le réservoir de Kerpolican à Baud et le réservoir de Kerguéro à Brech.

Calendrier prévisionnel :

- 2022/2023 : relevés et études faune-flore et finalisation du dossier d'étude d'impact.
- fin 2023 : dépôt des dossiers pour instruction réglementaire et enquête publique.
- travaux 2025-2028, par tranches.





Travaux

1 Programme annuel

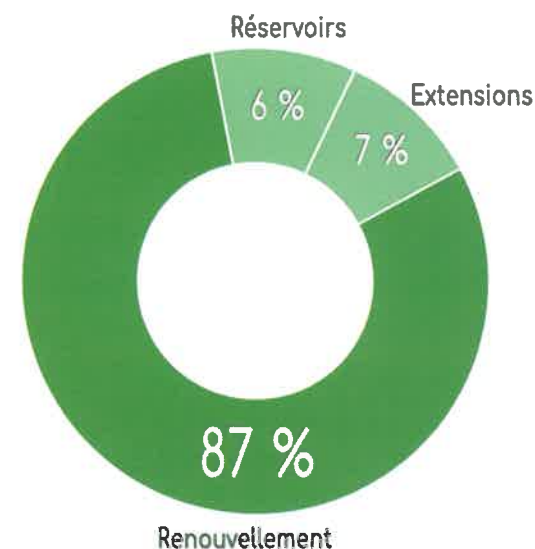
Objectifs : assurer la continuité et la qualité du service de Distribution, répondre aux besoins des collectivités membres et des abonnés.

Travaux : les travaux de renouvellement des canalisations représentent une part importante des montants engagés. Les extensions sont majoritairement financées par des tiers, dans le cadre de projets d'aménagement publics ou privés.

Montant : en raison de l'augmentation globale des coûts des travaux, une augmentation de l'enveloppe de 0.5 M€ HT a été décidée pour préserver le volume des travaux engagés. Cet investissement se monte à 64.2 € HT par abonné, pour une enveloppe globale de 7 M€ HT.



Répartition des investissements Distribution en 2022



Le renouvellement des réseaux est un gage de qualité et de pérennisation du service pour les générations futures. Il participe à la gestion patrimoniale des infrastructures et à leur performance.



Extrait du RPQS 2022



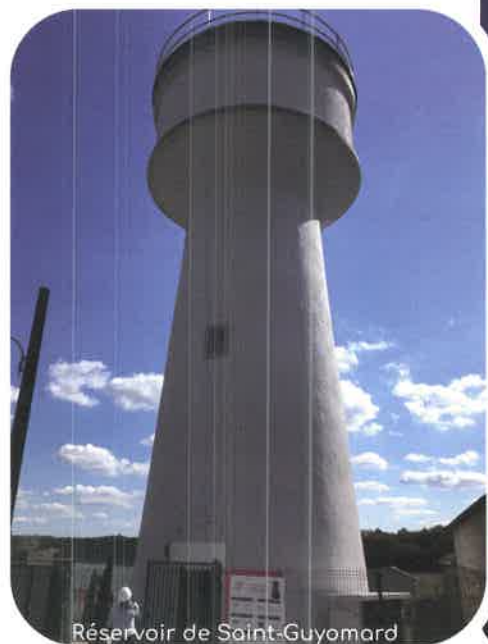
2 Programme pluriannuel de réhabilitation des réservoirs

Contexte : réhabilitation progressive de l'ensemble des ouvrages de stockage engagée depuis 2017.

Objectif : programme de remise à niveau par ouvrage (génie civil, étanchéité, sécurité, clôtures, ...).

Travaux 2022 : réhabilitation des châteaux d'eau du bourg à Saint-Guyomard et de Saint-Léger à Rieux.

Montant : 461 000 € HT.



Réservoir de Saint-Guyomard



Réservoir de Saint-Léger

3 Programme Chlorure de Vinyle Monomère (CVM)

Contexte : pour répondre aux exigences sanitaires dans ce domaine, Eau du Morbihan a mis en place un protocole de localisation et de renouvellement des canalisations potentiellement contaminantes. Ce protocole a été validé par l'Agence Régionale de Santé (ARS 56).

Ainsi les canalisations présentant le risque de contamination au CVM le plus élevé sont localisées. Elles font l'objet de 4 campagnes de mesures aux périodes les plus chaudes de l'année et, en cas de dépassement du seuil réglementaire (0.5 µg/l), elles sont renouvelées l'année suivante.

En cas de nécessité, des purges préventives sont mises en place dans l'attente du renouvellement.

Déroulement du programme pluriannuel :

- campagne de mesure : réalisation sur 16 points préalablement identifiés répartis sur l'ensemble des territoires de distribution.
- programme de travaux : 8.1 km de canalisations renouvelées ainsi que 109 branchements d'abonnés.

Montant des subventions attribuées par l'agence de l'eau Loire-Bretagne :



	Subvention	Montant engagé par Eau du Morbihan
Renouvellement des conduites CVM communes de Bignan, Bohal, Saint-Tugdual, Le Saint et Plouray	189 116 € HT 50 % de 378 232 € HT	648 685 € HT



La qualité de l'eau prélevée, produite et distribuée fait l'objet d'une surveillance :

- au titre du contrôle sanitaire, par l'Agence Régionale de Santé,
- par les exploitants, pour le compte de la collectivité, au titre de l'autocontrôle.

L'eau du robinet doit répondre aux exigences de qualité, fixées par les autorités sanitaires.

En 2022, les résultats du contrôle sanitaire sont les suivants :



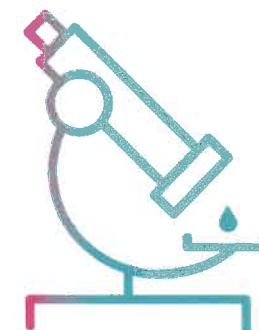
Focus : métabolites de pesticides et ESA-métolachlore

Suite à un avis de décembre 2020 de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail), l'Agence Régionale de Santé (ARS) a recherché à partir d'avril 2021, un nouveau paramètre dans l'eau distribuée : l'ESA-métolachlore. Issu de la dégradation d'un pesticide utilisé pour désherber des cultures comme le maïs ou les haricots, ce résidu (métabolite) est retrouvé dans plusieurs ressources du département. En sortie de stations de production d'eau non équipées de traitement adapté, l'ESA-métolachlore a été détecté au-delà de la limite de qualité réglementaire établie à 0,1 microgramme/litre ($\mu\text{g/l}$), tout en restant très en deçà de la valeur sanitaire V_{max} définie par les autorités sanitaires à 510 $\mu\text{g/l}$. L'ARS conclut donc à l'absence de risque pour la santé.

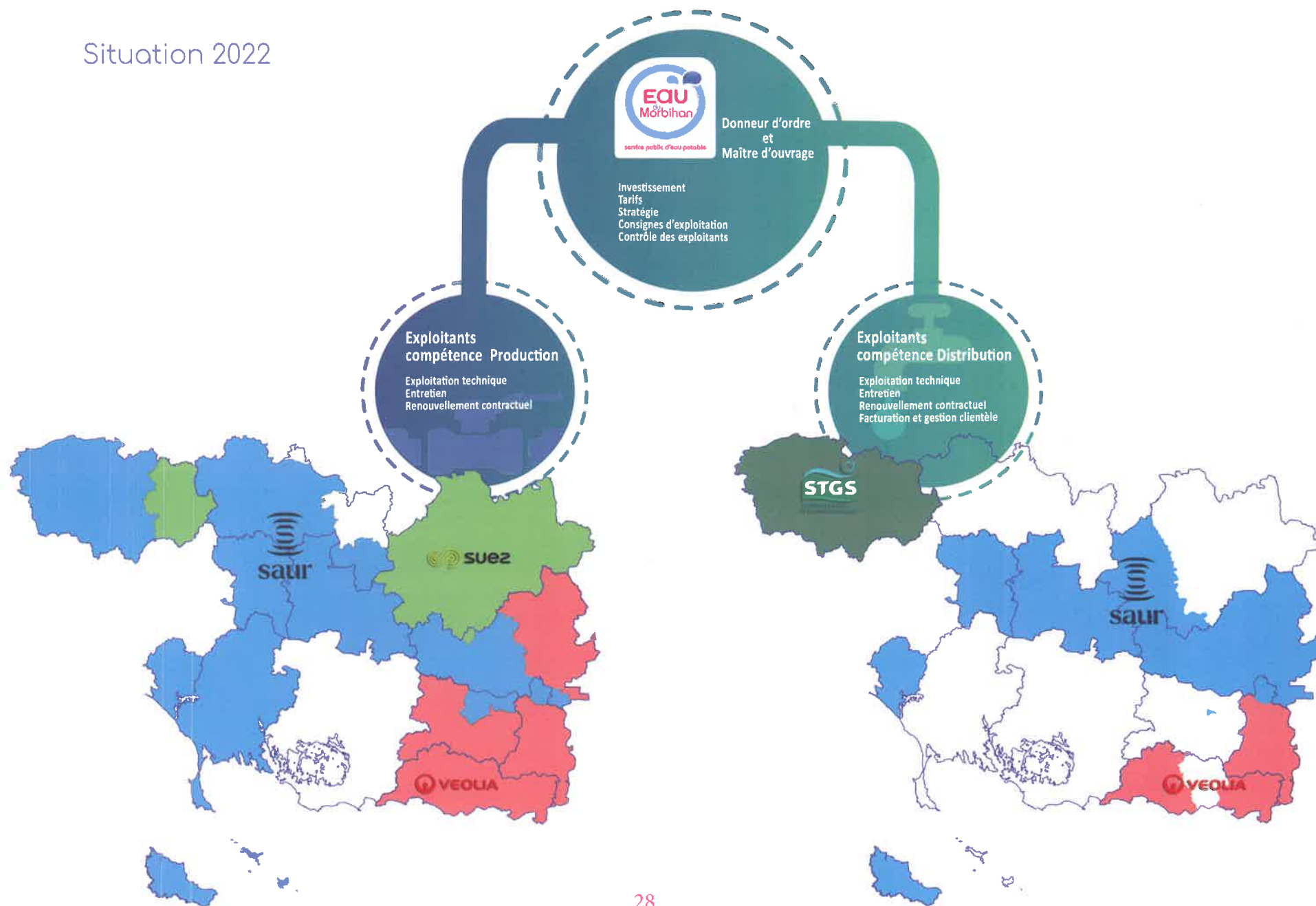
En 2022, Eau du Morbihan a bénéficié d'arrêtés préfectoraux de dérogations sur les secteurs de desserte des unités de production de Bot Coët à Ploërdut et Trévelin à Cléguérec (avril 2022), autorisant la poursuite de la distribution de l'eau, le temps de mettre en place les solutions. Des dérogations ont également été accordées pour la Houssa à Monteneuf et Siloret à Carentoir (septembre 2022). Un dossier a été déposé pour instruction sur le secteur desservi par l'unité de production de Pierre Fendue à Le Sourn.

Le 30 septembre 2022, l'ANSES est revenue sur son avis initial et a modifié la valeur sanitaire de référence de cette molécule : depuis, l'ESA-métolachlore n'est plus soumis à la limite de qualité de 0,1 $\mu\text{g/l}$. Dorénavant, ce métabolite est soumis à la valeur indicative de 0,9 $\mu\text{g/l}$. Les dérogations accordées sont donc caduques, et il n'y a plus, de fait, de situation de non-conformité réglementaire à compter du 1^{er} octobre 2022 sur ce paramètre.

Malgré ce changement, et pour se prémunir de l'évolution de la réglementation sur d'autres molécules à l'avenir, Eau du Morbihan poursuit le programme d'actions défini en 2021, tant sur le volet préventif, en partenariat avec la profession agricole et les structures de bassin versant, que sur le volet curatif : les traitements poussés mis en œuvre sur les unités de production à partir d'eau superficielle dès 2021 sont maintenus, l'équipement de certaines stations d'eau souterraine en traitement adapté fait l'objet d'étude technique et reste inscrit au Plan Pluriannuel d'investissement.



Situation 2022





Au-delà du contrôle et du pilotage quotidien (contrôle des obligations contractuelles, visites techniques sur site, vérification de cohérence des données fournies et des comptages, adaptation des contrats aux évolutions du patrimoine,...), le service en charge du contrôle d'exploitation intervient sur l'ensemble du domaine traitant de l'exploitation, tant technique que contractuel ou financier.

Rapports

1 Rapports sur le prix et la qualité du service 2022 - réalisés en interne

Contexte : obligation réglementaire.

Objectif : présenter l'actualité du service par le biais de données chiffrées et d'indicateurs de performance, dans un souci de transparence.

Actions :

- collecte et vérification des données auprès des exploitants, contrôle de cohérence.
- compilation à l'échelle de Eau du Morbihan, interprétation,
- Validation en Comité Syndical du 30/06/2023.
- présentation des données générales et locales à chaque Commission locale.
- mise en ligne en accès tout public sur : www.eaudumorbihan.fr/télécharger
- motion design des chiffres clés en ligne sur le site web.



2 Rapports d'expertise - réalisés en interne

Contexte : obligation réglementaire.

Objectif : contrôle des obligations contractuelles pouvant aboutir à des pénalités financières en cas de non respect de certaines clauses des contrats.

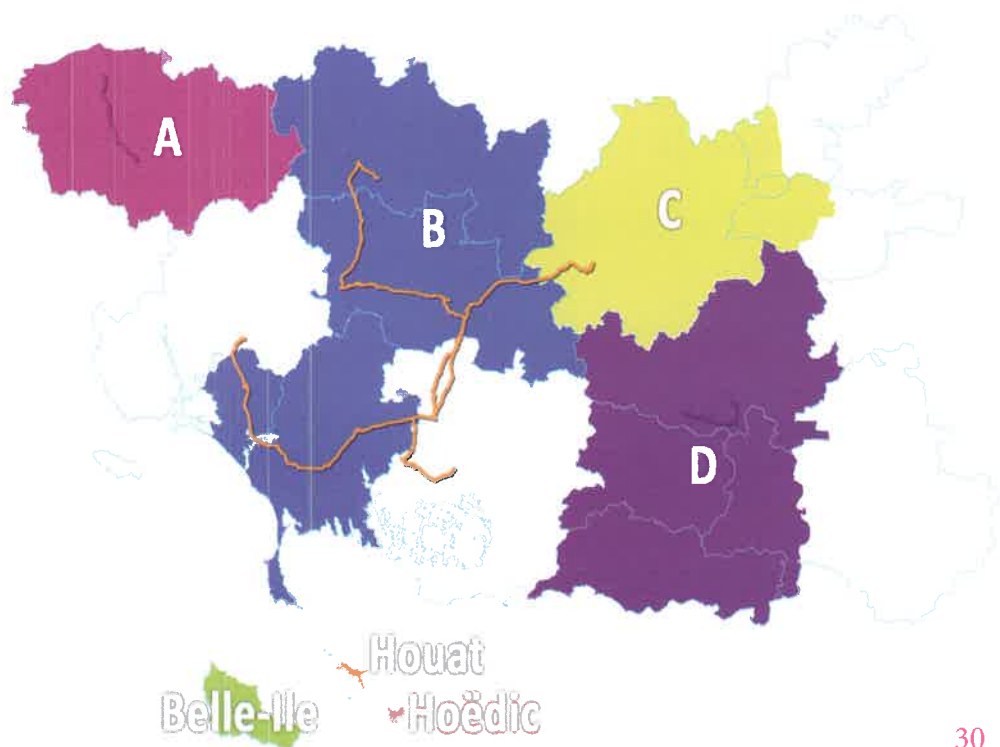
Actions :

- présentation des éléments principaux en commissions locales.
- application des pénalités financières aux exploitants concernés le cas échéant.
- suivi du renouvellement des équipements.

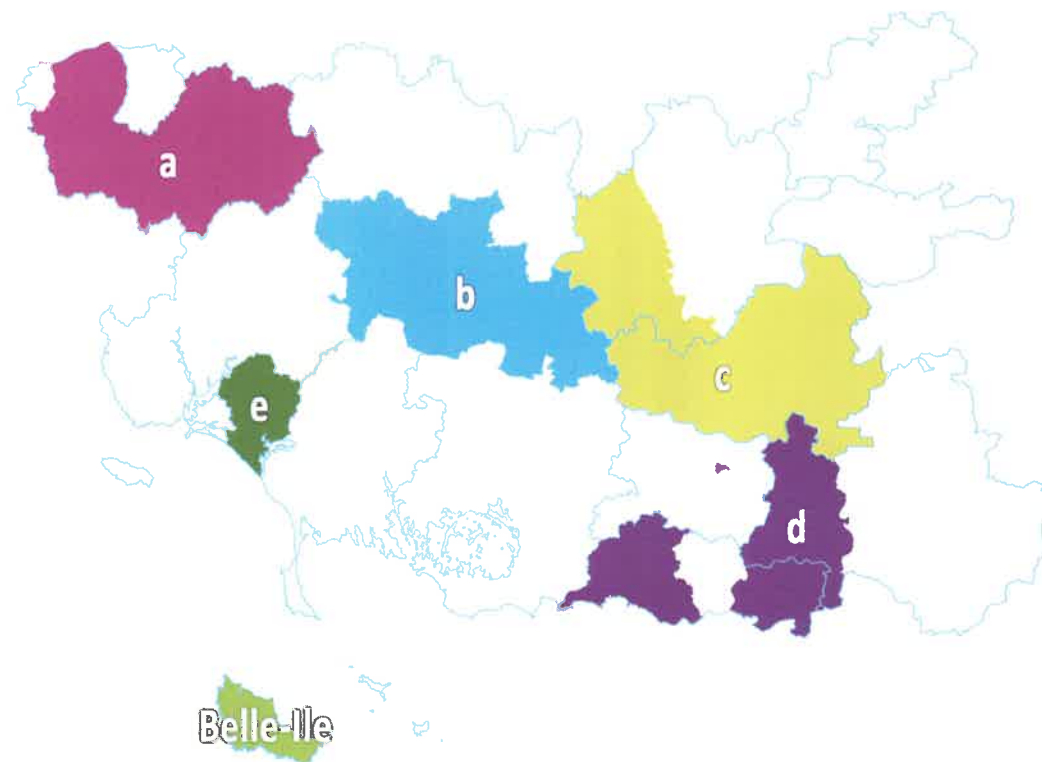
Évolution des périmètres d'exploitation

Le 8 décembre 2020, le Comité Syndical a pris acte de la proposition de redécoupage territorial en terme d'exploitation reposant à la fois sur un allotissement fonctionnel (distinction des missions Production et Distribution) et sur un allotissement géographique qui prennent dorénavant en compte la sécurisation, le réseau d'interconnexions et un traitement différencié spécifique aux îles.

Compétence Production -Transport



Compétence Distribution

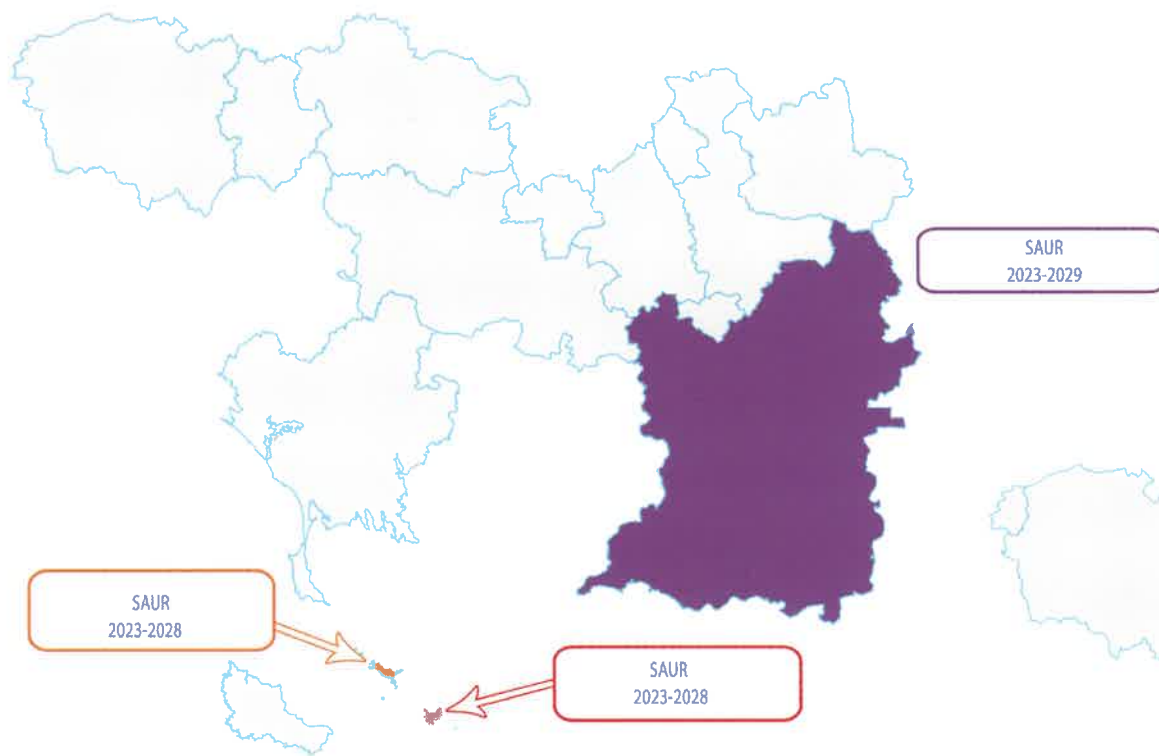


Ce redécoupage territorial est progressivement mis en application, au fur et à mesure des échéances des contrats d'exploitation en vigueur en prenant en compte les transferts de compétence.

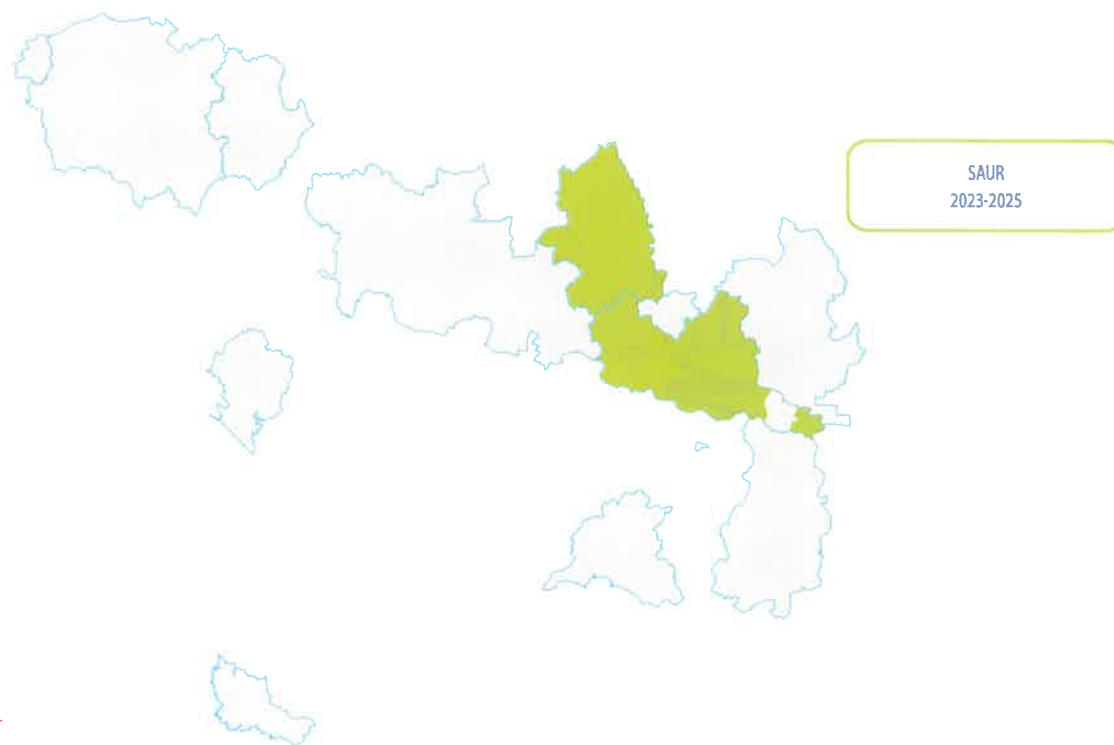
Au cours de l'année 2021, le Comité a décidé des périmètres et des modes de gestion des contrats à échéance au 31/12/2022. Les procédures ont été mises en oeuvre en 2022.

Nouveaux contrats conclus en 2022

Marchés attribués pour la compétence production en 2022



Contrat attribué pour la compétence Distribution en 2022





1 Programme ECOD'O 2020



Maître d'ouvrage : Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan.

Partenaires : Etat, agence de l'eau Loire Bretagne, Région Bretagne, Eau du Morbihan, Lorient agglomération, Golfe du Morbihan Vannes agglomération, Vannes, Morbihan tourisme, SAUR.



Objectifs :

- poursuivre et renforcer l'accompagnement des entreprises (industrie et tourisme) sur les économies d'eau, dans la continuité du programme ECOD'O 2020 et 2021.
- sensibiliser les entrepreneurs sur l'optimisation de la ressource en eau.
- identifier des actions d'économies d'eau.

Intervention de Eau du Morbihan :

- poursuite du partenariat engagé en 2021.
- soutien financier : 10 000 €.
- participation au Comité de Pilotage.
- appui technique.
- intervention en atelier thématique.



2 Programme régional «De l'Eau pour Demain»



Maîtres d'Ouvrage en partenariat : SDAEP 22, SMG 35, Eau du Morbihan, Conseil départemental du Finistère, BRGM.



Partenaires financeurs : Région Bretagne, agence de l'eau Loire-Bretagne.



Contexte : changement climatique et tensions accrues sur la ressource.

Objectifs :

- programme 2021-2023.
- mieux connaître et appréhender les usages de l'eau (Observatoire des consommations) à partir du réseau public.
- caractériser la vulnérabilité et la résilience des ressources en eau.
- développer des stratégies de gestion de la ressource.

Actions 2022 :

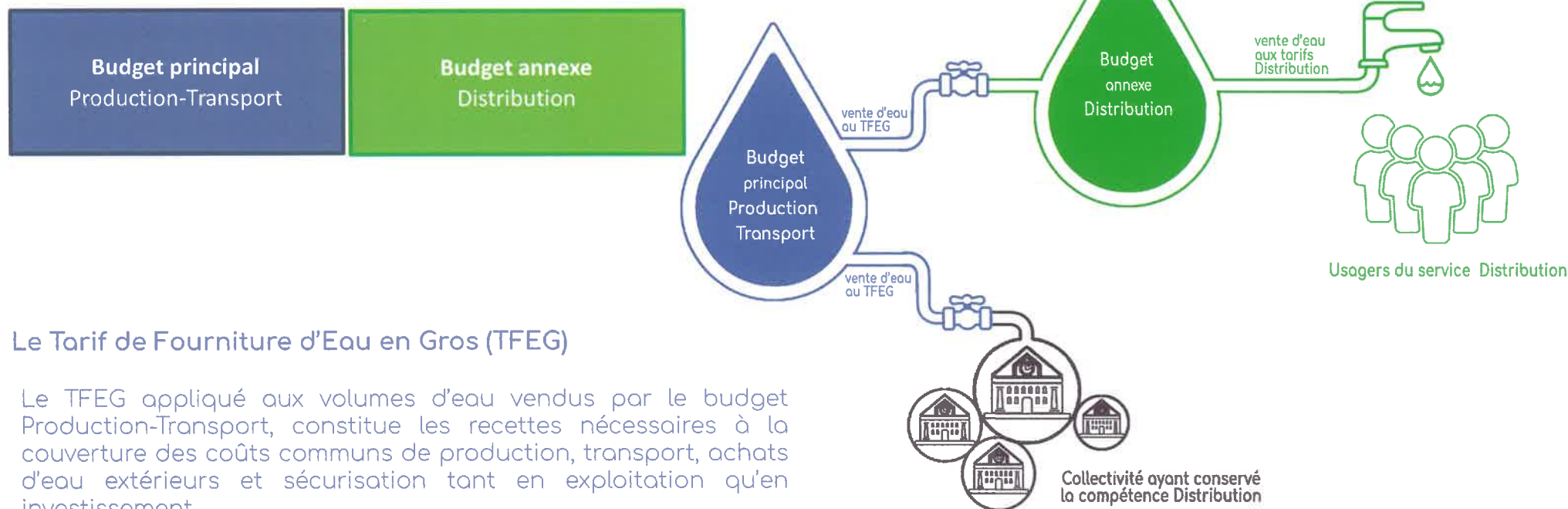
- poursuite des différentes actions du projet engagées en 2021.

En 2023 : restitution et clôture à l'automne 2023.



Budget Production-Transport et budget Distribution

La structure budgétaire de Eau du Morbihan s'articule autour de 2 budgets :



Le Tarif de Fourniture d'Eau en Gros (TFEG)

Le TFEG appliqué aux volumes d'eau vendus par le budget Production-Transport, constitue les recettes nécessaires à la couverture des coûts communs de production, transport, achats d'eau extérieurs et sécurisation tant en exploitation qu'en investissement.

Il s'applique aux volumes vendus au budget Distribution de Eau du Morbihan ainsi qu'aux collectivités membres du Syndicat ayant conservé la compétence Distribution.

Fixé à 0,66 € HT / m³ pour 2022, le TFEG est augmenté de 2 centimes dans un contexte financier caractérisé par :

- un fonds de roulement en diminution chaque année (affecté à l'autofinancement des investissements),
- l'augmentation des coûts d'exploitation occasionnée notamment par le traitement des métabolites de pesticides.

Prix de l'eau

Les tarifs de l'eau sont votés par l'assemblée délibérante l'année précédant leur application. Le Comité Syndical réuni en séance le 3 décembre 2021 a approuvé :

- le Tarif de Fourniture d'Eau en Gros 2022.
- le tarif de vente d'eau aux usagers du service Distribution 2022.

Indicateurs financiers



Le tarif de vente d'eau aux usagers du service Distribution repose sur :

- une part fixe (abonnement) établie en fonction du diamètre du compteur utilisé ou forfaitairement.
- une part variable (consommation) calculée en fonction des volumes d'eau consommés par l'abonné et des prix unitaires du m³.

Les évolutions 2022 par rapport à 2021 sont les suivantes :

Tarif bleu :

- tranche 0 à 30 m³ : stabilisation du tarif.
- tranche 31 à 500 m³ : stabilisation du tarif.
- au delà de 500 m³ : + 2,2 %.

Tarifs jaune :

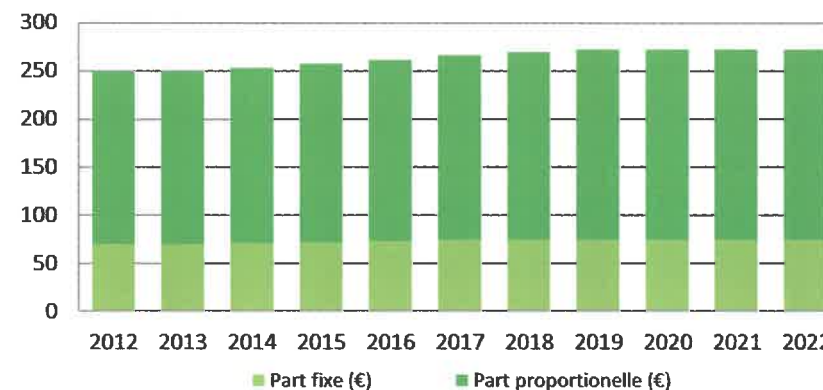
- + 2,3 %.

Tarifs vert :

baisse saison : + 2 %.
période d'étiage : + 2,8 %.

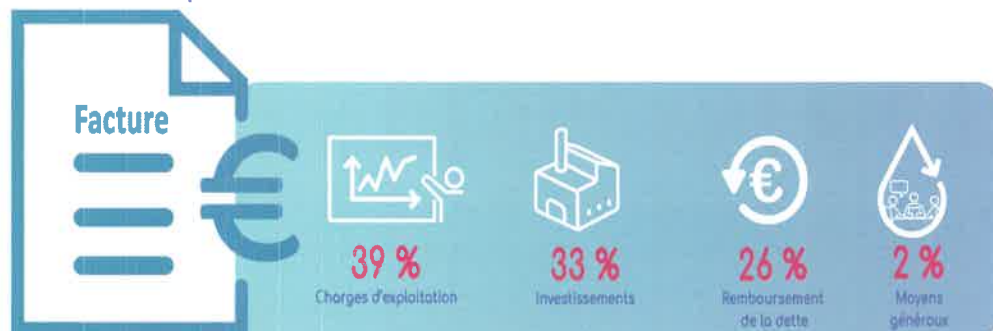
A noter : le Comité Syndical a décidé en décembre 2022 d'une stratégie tarifaire vers la progressivité du tarif.

Évolution de la facture type 120 m³ depuis 2012 (en € hors taxe et redevance)



Tarifs		Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
Tarifs BLEU			
Part fixe (€ HT)	Abonnement compteur ordinaire Ø15/20	75 €	75 €
	Abonnement compteur Ø30/40	160 €	160 €
	Abonnement compteur Ø60/80	214 €	214 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Tranche 1 : 0 à 30 m ³	1,59 €	1,59 €
	Tranche 2 : 31 à 500 m ³	1,67 €	1,67 €
	Tranche 3 : au-delà de 500 m ³	1,38 €	1,41 €
Tarif JAUNE			
Part fixe (€ HT)	Abonnement forfaitaire par site	1 646 €	1 646 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)		1,32 €	1,35 €
Tarif VERT			
Part fixe (€ HT)	Abonnement forfaitaire par site	8 268 €	8 268 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Période basse saison : Janvier-juin et novembre-décembre	1,00 €	1,02 €
	Période d'étiage : Juillet-octobre	1,07 €	1,10 €

Ce que financent les abonnés du service Distribution



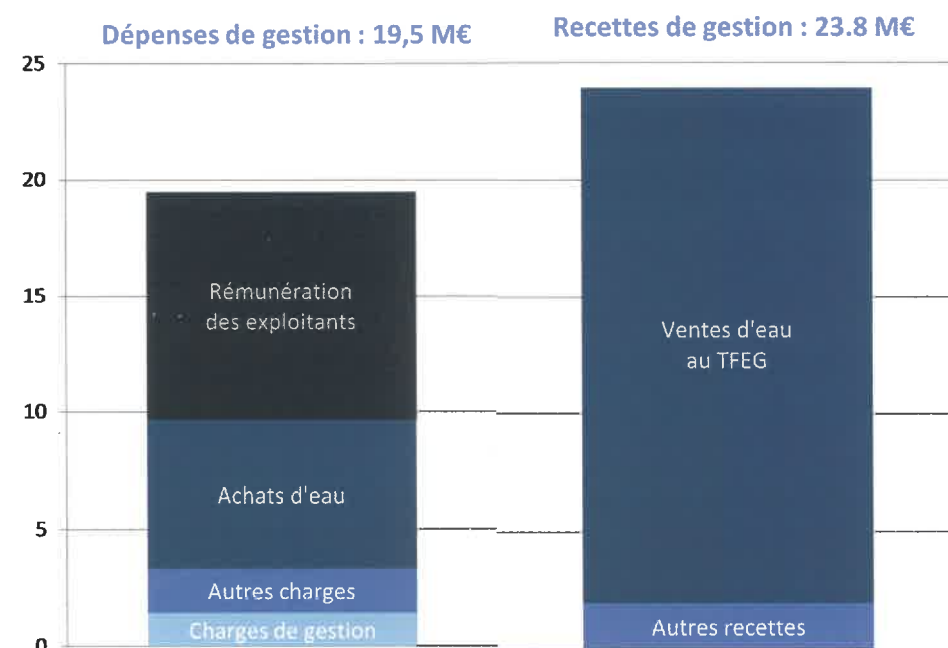


Exploitation des services en 2022

Budget Production-Transport

Les résultats d'exploitation 2022 intègrent d'importantes recettes exceptionnelles liées à des fins de contrats d'exploitation au 31 décembre 2021. Le résultat définitif de la section, avec la reprise des résultats antérieurs, clôture sur un excédent d'exploitation de 8,6 M€.

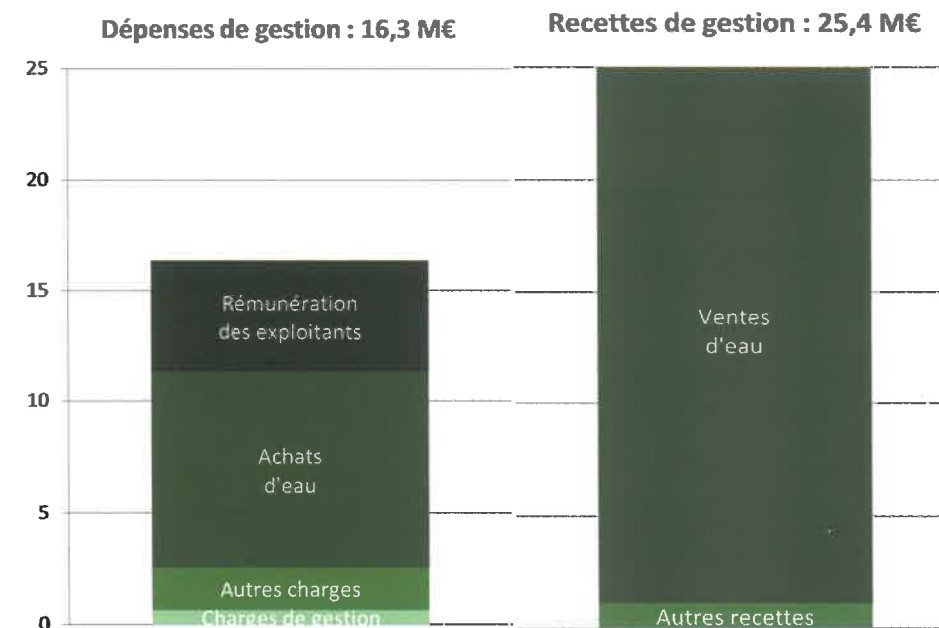
Sur l'exercice 2022, les écritures d'exploitation (hors opérations d'ordre budgétaires) peuvent se résumer ainsi :



Budget Distribution

Les résultats d'exploitation excédentaires 2022, ajoutés aux résultats des exercices antérieurs, sont affectés pour plus de 3,6 M€ à l'autofinancement des investissements.

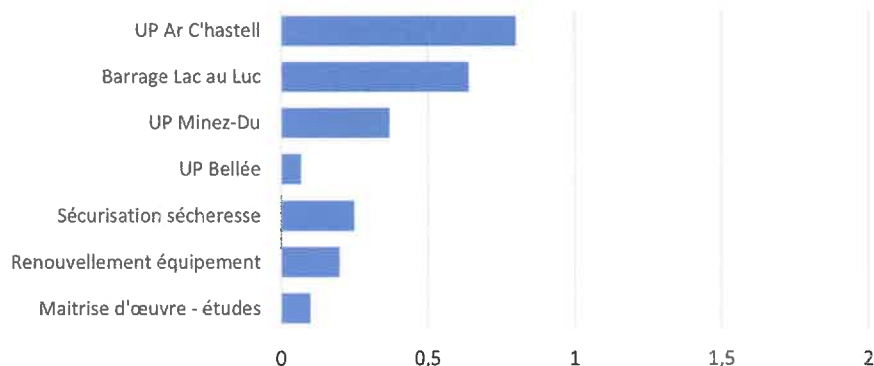
Sur l'exercice 2022, les écritures d'exploitation (hors opérations d'ordre budgétaires) peuvent se résumer ainsi :



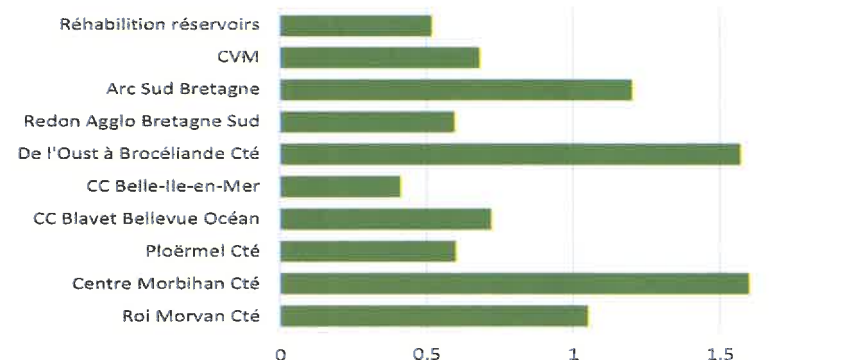


Investissements en 2022

Budget Production-Transport : principaux programmes (en M€)



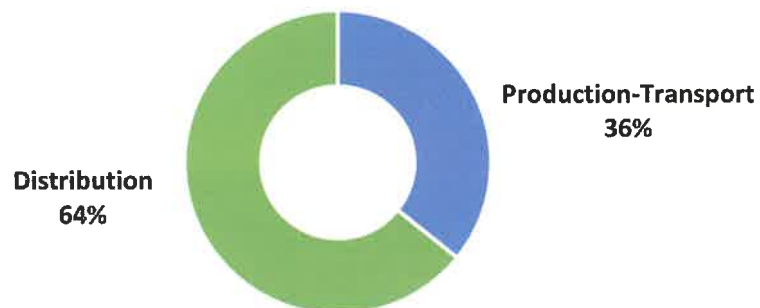
Budget Distribution : principaux programmes (en M€)



Maîtrise de l'endettement

Le recours à l'emprunt constitue une source essentielle de financement des investissements.

Au 31 décembre 2022, l'encours consolidé de la dette s'établit à hauteur de 73.26 M€ comme suit :



La dette se mesure au moyen d'indicateurs financiers de solvabilité. Parmi ces indicateurs, la capacité de désendettement (durée d'extinction de la dette) traduit en nombre d'années, la capacité théorique d'une collectivité à rembourser sa dette, en y consacrant son autofinancement et sans investir.

**Capacité de désendettement (en années)
au 31 décembre 2022**





Organigramme des
services
au 01/09/2023

DIRECTION
DGS : Françoise JÉHANNO
Adjoint : Marie ANDRÉAN
Accueil/secrétariat direction : Morgane GRANDIN

POLE RESSOURCES

Secrétariat assemblée
Pascale HUD'HOMME

Finances et ressources humaines
Jérôme BOSSAY

Accueil copropriété
Patricia BERGÈS

Budget
Jean-Marc MORIO

Commande publique
Stéphanie CRABA
Edith GILLET

Comptabilité/patrimoine
Fanny LE GUEHENNEC

Carrières/personnel
Pascale HUD'HOMME

Informatique et systèmes d'information
Mikaël LE MOUEL

POLE TECHNIQUE

Ressources en eau
Arnaud LE GAL

Protection de la ressource
Frédéric ONNO

Production
Anne-Claire RAPEAUD

Production
Philippe HOURMANT

Transport et Distribution
Antoine BÉNÉJEAN

Secteur Est
Caroline
DELORME

Secteur Ouest
David
THÉBAULT

Contrôle d'exploitation
Marie ANDRÉAN

Contrats/facturation
Sylvie LE GLOAHEC

Technique/renouvellement
Vincent ANNEZO

Chargée de mission PGSSE
Justine JOUËT

Agent d'exploitation
Damien BOULHAUT



Eau du Morbihan a développé une politique de communication, d'information et de transparence sur la conduite du service, ainsi que de pédagogie sur le fonctionnement, du prélèvement dans le milieu jusqu'au robinet de l'abonné.

1 Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

Contexte :

- commission réglementairement obligatoire.
- constituée de représentants d'associations de défense des consommateurs et de protection de l'environnement ainsi que de représentants élus de Eau du Morbihan.

Objectif :

informer les abonnés du fonctionnement du service.

Actions :

- 2 réunions de CCSPL et 2 réunions de groupe de travail (grille tarifaire).
- présentation des rapports d'activités, examen des projets de grille tarifaire 2023.

2 www.eaudumorbihan.fr

Contexte : volonté de transparence et d'information sur l'activité de Eau du Morbihan pour le public comme pour les membres et les élus.

Mise en ligne :

- articles d'informations sur les travaux en cours.
- rapports, délibérations, documents budgétaires ...
- dossiers de séances et de travail en Espace Privé (accès réservé aux membres de Eau du Morbihan et de la CCSPL).

3 Présentation pédagogique des Chiffres Clés 2022

Contexte : publication des rapports sur le prix et la qualité du service.

Objectifs :

- faciliter l'accès aux données techniques, financières et indicateurs.
- mettre à disposition des membres et du public un outil pédagogique permettant d'appréhender le fonctionnement du service.

Action : réalisation et mise en ligne d'un outil "Motion Design" sur le site eaudumorbihan.fr.





4 Une communication de fond sur les ressources : site Internet dédié aux économies d'eau

Contexte : une tension récurrente sur la ressource et une demande en eau en augmentation.

Objectifs : sensibiliser les abonnés aux économies d'eau et proposer des bons gestes et astuces.

Actions :

- poursuite de la Campagne #laissepascouler engagée en 2018.
- site laissepascouler.fr.
- relai de l'actualité sur les réseaux sociaux.

En 2023 : participation à l'élaboration de la campagne portée par la Région Bretagne pour sensibiliser à la rareté de la ressource en eau.



Adoptons les écogestes avec bretagne.bzh/eau

En Bretagne aussi l'eau devient rare



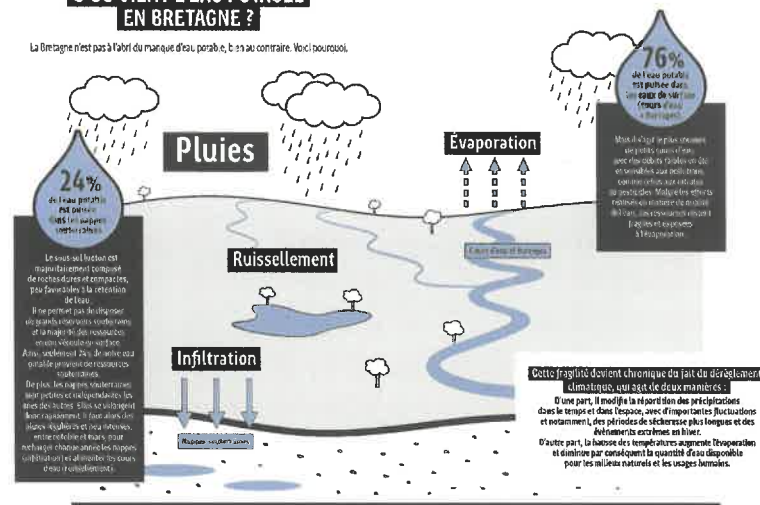
NOS RESSOURCES S'ÉPUISENT

Economisons l'eau

Adoptons les écogestes avec bretagne.bzh/eau

D'OÙ VIENT L'EAU POTABLE EN BRETAGNE ?

La Bretagne n'est pas à l'abri du manque d'eau potable, à sa façon. Voici pourquoi.





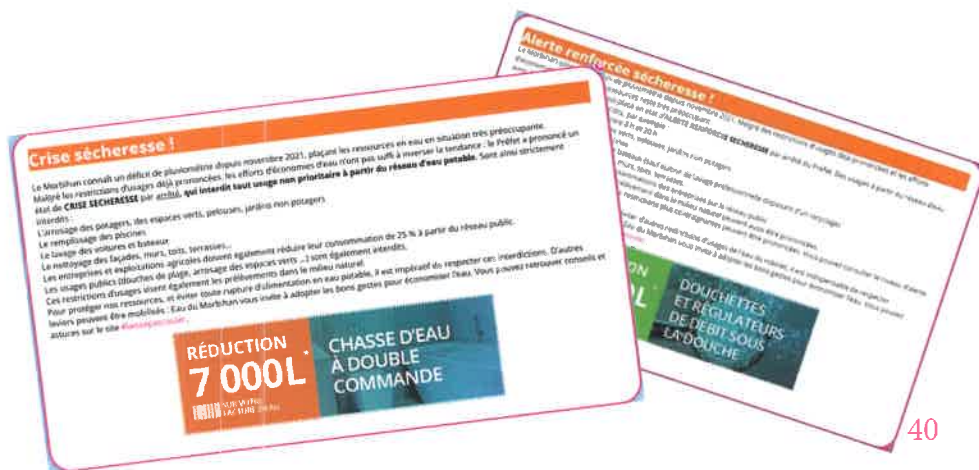
5 Une communication active durant la sécheresse

Contexte : le Morbihan placé en vigilance dès mai 2022, jusqu'à la crise le 12 août 2022.

Objectifs : informer rapidement les élus, et les abonnés de l'évolution des seuils de sécheresse acté par arrêté du Préfet, relayer la communication de l'Etat.

Actions :

- publication d'articles d'actualité sur l'état de la ressource.
- mise en ligne des arrêtés préfectoraux et restrictions.
- mise en ligne des flyers de l'Etat.
- mise en ligne d'un "pop up" d'alerte.
- mailing d'information auprès des membres de Eau du Morbihan et des communes, pour consulter ces éléments en ligne, et les relayer à la population.
- 214 900 mails et 63 800 SMS diffusés aux abonnés par les exploitants pour informer des arrêtés et restrictions, via le site Internet.
- points presse (AQTA) et projets de communiqués pour les collectivités membres.



40

6 Ressource et changement climatiques : des interventions et participation à des événements, pour sensibiliser et informer

Contexte : une tension sur la ressource qui s'amplifie, dans un contexte de changement climatique et d'évolution des besoins.

Objectifs : sensibiliser différents publics à la rareté de la ressource, informer sur le rôle de Eau du Morbihan.

Actions :

- 22 mars 2022 – Journée de la Fédération des canalisateurs, intervention à l'atelier "Eau et Changement climatique : entre urgence et résilience", sur le thème de la gestion patrimoniale des réseaux.
- juin 2022 – Carrefour des Gestion locales de l'eau : stand commun au sein du Pôle des Syndicats du Grand Ouest.
- septembre 2022 - congrès de la FNCCR : stand commun au sein du Pôle des Syndicats du Grand Ouest.
- 15 octobre 2022 - Congrès des Maires et Présidents d'EPCI du Morbihan : participation à la table ronde sur la Ressource et l'eau potable, réalisation d'une capsule vidéo.

